

Oradour-sur-Vayres



Bulletin municipal 2021



Mairie Oradour sur Vayres

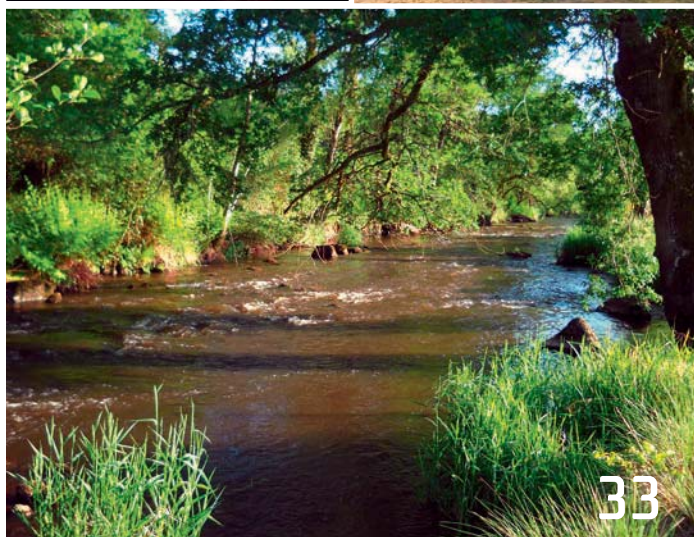
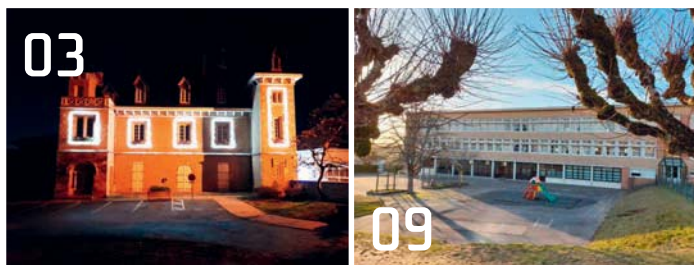
26 av du Général de Gaulle – 87150 Oradour sur Vayres

Tél. 05 55 31 92 92 - Fax: 05 55 31 92 94

Mail: villeoradoursurvayres@wanadoo.fr

Site internet: www.oradour-sur-vayres.fr

2 Sommaire



- 03** Éditorial de Monsieur le Maire
- 04** La nouvelle équipe d'agents techniques
- 06** Le recensement
- 08** Les grandes lignes du budget communal
- 10** L'école
- 11** Les brèves communales
- 21** Le bloc-notes institutionnel
- 31** La Communauté de Communes Ouest Limousin
- 34** Les Associations
- 43** L'annuaire des associations
- 44** Commerçants et Artisans, professionnels de santé, permanences services sociaux
- 47** L'état civil

La Mairie et vous

Mairie d'Oradour sur Vayres
26 Avenue du Général de Gaulle
87150 Oradour sur Vayres
Tél. : 05 55 31 92 92

Ouverture des services au public :

Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi :
8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 30
Mercredi et samedi :
9 heures-12 heures

Retrouvez-nous également sur
www.oradour-sur-vayres.fr
et sur facebook



Mes chers concitoyens,

À l'heure où j'écris ces lignes, l'année 2021 se termine dans un contexte de rebond épidémiologique qui montre que nous devons maintenir la plus grande vigilance en respectant les principes de précaution et les gestes barrières. Il est évident que cette crise sanitaire a limité et parfois même mis en sommeil les activités festives ou associatives et a rendu notre vie quotidienne bien plus compliquée dans tous les domaines. Face à cette situation, j'ai pris la décision avec l'ensemble du Conseil Municipal de ne pas organiser le repas des aînés, ni la cérémonie des vœux. Il est en effet de notre responsabilité à tous de veiller

à protéger ceux qui nous entourent. Ainsi, comme l'an dernier, le repas sera remplacé par la remise d'un colis aux personnes concernées. Si l'année 2020 nous avait contraints à une activité ralentie du fait des confinements successifs, l'année 2021 a permis de poursuivre notre plan d'action en matière de travaux. Nombre de chantiers ont été réalisés ou engagés.

Concernant les bâtiments communaux, tous les contrôles de sécurité ont été effectués. Nous avons poursuivi notre programme d'isolation pour l'école avec le remplacement des huisseries côté ouest et de l'ensemble des portes battantes du préau. Nous étudions maintenant la possibilité d'isoler par l'extérieur l'ensemble du bâtiment pour ensuite pouvoir optimiser la consommation en matière de chauffage. Grâce au SIAEP une partie des canalisations d'eau potable de la commune a été changée, la Scopema a été raccordée au réseau d'assainissement collectif du bourg et les travaux de réalisation de la nouvelle station d'épuration du Bercaill vont débuter au premier trimestre 2022.

Après quelques vicissitudes, la pelouse du nouveau stade Robert Morange a été reprise et aujourd'hui les travaux semblent donner satisfaction.

Concernant le projet de la Sté Corfu Solaire de création d'un parc de panneaux photovoltaïques, je tiens en premier lieu à rappeler qu'il s'agit d'un projet privé qui ne coûtera pas un seul euro à la collectivité. Ce n'est qu'après plusieurs réunions de présentation que le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la poursuite de l'étude. Bien évidemment, les impacts d'une ferme solaire photovoltaïque de 35 hectares ne sont pas anodins et j'ai demandé des garanties, tant sur le plan environnemental, qu'agricole ou économique.

Nous avons été rassurés au fil des discussions avec la Sté Corfu Solaire qui a pris en considération nos exigences. Nous avons proposé des compléments écologiques destinés à développer la biodiversité (réserve naturelle, protection des zones humides, plantation de 2 kilomètres de haies). Autour de ce projet, il y a d'autres aspirations comme la « boucle locale » : l'électricité produite représentera la consommation électrique de 65 % des 11 000 habitants de la Communauté de Communes. Par ailleurs, nous comptons sur ce parc solaire pour développer de nouvelles activités notamment agricoles. Les idées fusent - en lien avec la chambre d'Agriculture – elle aussi favorable au projet : sous les panneaux, un jeune agriculteur sera installé. C'est aussi un projet équilibré, créateur d'activités : élevage ovin, poulailler, apiculture, maraîchage, réserve d'oiseaux... et un investissement de 20 M d'euros sur le territoire. Alors pourquoi ne pas en faire un projet exemplaire sur le plan de biodiversité et de la protection des zones humides ?

Les collectivités territoriales vont bénéficier chaque année de retombées significatives, ce qui n'est pas négligeable pour permettre d'avoir des projets structurant pour l'avenir. La commune veut également contribuer au développement des énergies renouvelables sur son territoire et le solaire est sans doute la façon la plus acceptable de produire de l'énergie propre, surtout quand on vit à moins de 80 km à vol d'oiseau des quatre réacteurs de la centrale nucléaire de Civaux ! Quoi qu'on en dise, il s'agit d'une terre peu productive, sans réel potentiel et qui durant des années est restée en vente car elle n'intéressait personne, dans ce département où la déprise agricole touche aujourd'hui 22 000 hectares. En fait ce ne sont pas les terres agricoles qui manquent mais bien les agriculteurs pour les cultiver et le phénomène à de quoi inquiéter.

4 *L'éditorial de Monsieur le Maire*

Il faut également rappeler les objectifs fixés par l'État, d'augmenter la part des énergies renouvelables pour atteindre 40 % de la production d'électricité en 2030, c'est demain !

Les installations de l'ancien stade de foot sont désormais retirées en prévision de la création des maisons de l'Odhac mais en préalable le terrain a fait l'objet d'un diagnostic archéologique réglementaire. Le chantier d'enfouissement des réseaux a débuté sur la route de Châlus il y a quelques mois. Il devrait se terminer courant du 2^e trimestre 2022. Le déploiement de la fibre sur notre territoire est en cours et nous aurons bientôt les premiers raccordements.

Nous sommes bien sûr particulièrement attentifs à la situation économique du bourg qui a vu nombre de ses commerces fermer ces dernières années. Cela étant, nous devons garder espoir quant à notre attractivité et nous devons nous réjouir cette année de la reprise de la pharmacie et du tabac/presse qui pérennise ces activités essentielles pour la commune. L'installation de la Croix Rouge dans le local qui fait face à la mairie créé également une émulation au sein du bourg et l'arrivée de nouveaux médecins spécialistes constitue un atout majeur.

Par ailleurs, il est évident que le développement de la Sté Scopema laisse augurer des retombées économiques et démographiques pour notre commune et l'ensemble du territoire. Il est impératif que nous étudions les moyens d'offrir des logements à ces nouveaux arrivants.

Comme dans la plupart des communes aujourd'hui, notre volonté de restaurer un marché local se confronte à différentes difficultés. Réunir des commerçants sur une même journée n'est pas chose aisée car ils sont souvent présents sur d'autres marchés. Les produits proposés n'ont pas pour objectif d'entrer en concurrence avec les commerçants du centre bourg et notre passé témoigne d'ailleurs du fait qu'il peut se tenir un marché diversifié sans qu'il y ait une concurrence agressive. Bien évidemment, restaurer et faire vivre cette tradition ne peut réussir qu'avec une fréquentation suffisante et une mobilisation la plus large possible.

Ces douze derniers mois, c'est avec plaisir que nous avons vu s'installer une quarantaine de personnes sur notre commune à qui je souhaite la bienvenue. L'évolution démographique est primordiale pour l'avenir de nos communes rurales et j'en profite pour vous informer que l'INSEE réalisera une opération de recensement du 20 janvier au 19 février 2022. Se faire recenser est un geste civique. Vous trouverez dans ce bulletin les précisions et la photo des agents recenseurs auxquels je vous remercie de bien vouloir réserver le meilleur accueil. Je vous invite également, lorsque cela vous est possible, à répondre par internet au questionnaire qui sera déposé à votre domicile.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2022.

LA NOUVELLE ÉQUIPE D'AGENTS TECHNIQUES, EN PARTIE RENOUVELÉE EN 2021

De gauche à droite: au second rang: Valentin DUPUY - Mathieu CUSSAGUET - Pascal NORMAND, au premier rang: Christine LEMOINE, Adjointe au Maire en charge des services techniques - Romain SAUSSURE - Gilbert GAYOUT. Absent sur la photo: Patrick PEROTIN



L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !



1 Téléchargez l'application "PanneauPocket"

2 Recherchez votre commune

3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Gratuit, sans création de compte, sans récolte de données personnelles

Disponible sur smartphone, tablette et ordinateur app.panneaupocket.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE © PANNEAUPOCKET 2021

Système simple et efficace, l'application PanneauPocket permet de vous prévenir **instantanément** à chaque **alerte et information de la Mairie sur les événements de la vie quotidienne et les manifestations**, par le biais d'une notification sur votre smartphone ou votre tablette.

Accessible en téléchargement gratuit, cette application est 100 % française. Elle ne nécessite **ni création de compte ni aucune donnée personnelle**.

Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur votre smartphone ou votre tablette.

PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com.



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre commune** ou **votre code postal** et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos **favoris**.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Recensement de la population 2022



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

 le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune du 20 janvier au 19 février 2022.

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Se faire recenser est un geste civique car cela est utile à tous. Des résultats découlent la participation de l'État au budget de la commune (dotation globale de fonctionnement). Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies... Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de la commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Le recensement fournit ces informations qui permettent d'aider les collectivités à prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.

C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe ! Pendant la période de recensement, un agent recenseur recruté par la mairie vous déposera dans votre boîte aux lettres ou en mains propres des documents. Pour se présenter chez vous, il sera muni de sa carte officielle.

Nous vous recommandons de répondre par internet en vous connectant sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr dès lors que vous en avez la possibilité. Un code d'accès et un mot de passe vous seront fournis. Vous n'aurez alors qu'à vous laisser guider. **Le recensement en ligne, c'est plus simple !**

Si vous n'avez pas cette possibilité, l'agent recenseur vous remettra un questionnaire papier concernant votre logement et les personnes qui y résident et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Remplissez-les lisiblement. Vous pouvez également les envoyer directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr et vos informations personnelles sont protégées. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal et toutes les personnes ayant accès aux documents complétés (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

QUI SERONT LES AGENTS RECENSEURS SUR NOTRE COMMUNE ?

Vous les connaissez peut-être. Ils sont au nombre de 4, trois femmes et un homme, tous habitants d'Oradour-sur-Vayres. Lorsqu'ils se présenteront chez vous ils seront porteurs d'une carte tricolore officielle mentionnant leur qualité et vous pourrez leur ouvrir en parfaite sécurité. Tout autre individu prétendant effectuer le recensement serait un imposteur et devra immédiatement être signalé à la mairie.

Nous vous les présentons afin que chacun d'entre vous puisse les reconnaître et nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil !



De gauche à droite, Nadine AUPETIT, Mireille NOWAK, Régine NICOLAS, Jean-Pierre ROBIN

8 Les grandes lignes du budget communal

FONCTIONNEMENT 2020

Recettes réelles 1 564 K€

Dépenses réelles 1 102 K€

Produits des services	42 K€	Charges à caractère général	309 K€	Comptes de gestion 2020	
Impôts et taxes	769 K€	Charges de personnel	541 K€		
Dotations et participations	587 K€	Charges de gestion courante	103 K€		
Autres recettes	166 K€	Charges financières	31 K€		
		Autres dépenses	118 K€		
		Épargne brute (= recettes-dépenses)	462 K€	Remboursement capital des emprunts	98 K€
				Épargne nette	364 K€

INVESTISSEMENTS 2020

Recettes

Dépenses

Épargne nette	364 K€	Dépenses d'investissement hors remboursement du capital des emprunts	237 K€
Recettes d'investissement hors emprunt		Variation du fonds de roulement	555 K€
Dont dotations	183 K€		
Dont subventions	220 K€		
	428 K€		

Les grandes lignes du budget communal 9

BUDGET PRIMITIF 2021 (2 832 K€)

FONCTIONNEMENT 1 548 K€

Dépenses	1 548	Recettes	1 548
Charges à caractère général	436	Produits des services	51
Charge de personnel	580	Impôts et taxes	766
Atténuation de produits	120	Atténuation de charges	40
Autres charges de gestion courante	108	Dotations et participations	577
Charges financières	28	Autres produits de gestion courante	99
Charges exceptionnelles	64	Produits financiers	
Opérations d'ordre	212	Produits exceptionnels	2
		Opérations d'ordre	4

INVESTISSEMENTS 1 284 K€

Dépenses	1 284	Recettes	1 284
Dépenses d'équipements	903	Subventions	285
Remboursement des emprunts	104	Emprunts	-
Opérations d'ordre	4	Dotations et réserves	42
Opérations de report	273	Autres recettes	19
Solde d'exécution reporté		Autofinancement et réserves	434
		Opérations d'ordre	212
		Solde d'exécution	292

TOTAL BUDGET	2 832		2 832
---------------------	--------------	--	--------------

Situation de l'endettement au 31/12/2021

	Capital emprunté	Capital restant du au 31/12/2021
Total des emprunts en cours sur le budget principal	1 210 000 €	665 740 €
Total des emprunts en cours sur le budget assainissement	404 556 €	216 574 €
Total des emprunts en cours sur le budget lotissement de la Côte	300 000 €	102 375 €
Total des emprunts en cours sur le budget lotissement des Chapelles	250 000 €	56 653 €
Total des emprunts de la commune (dont un nouvel emprunt de 150 000 € souscrit en 2020 sur le budget assainissement)	2 164 556 €	1 041 343 €

Cette année, l'école d'Oradour-sur-Vayres compte 79 élèves pour 4 classes: PS-MS, GS-CE1, CP-CM2, CE2-CM1.

Nous accueillons trois nouvelles maîtresses: Mme Hélène Achat pour la classe des CP-CM2, Mme Fabienne Courty pour la classe des GS-CE1 et Mme Maud Papon les mardis en CP-CM2. Les projets de l'école, pour cette année scolaire, seront sous le signe du sport et de l'activité physique.

L'ensemble des classes participera aux rencontres sportives de l'USEP. Nous avons également demandé le label « 30 minutes d'activité physique par jour » et le label « génération 2024 » qui récompensent les écoles qui s'investissent dans la pratique sportive quotidienne et qui luttent contre la sédentarité des élèves.

De nombreux autres projets culturels et scientifiques sont également prévus cette année: l'école du dehors, un spectacle musical numérique, le prix « funambule », « je lis j'élis », des projets correspondance, « deviens ambassadeur d'une mare »...



L'école a bénéficié durant l'été de gros travaux pour le bien-être des élèves et des équipes: pose de volets roulants sur la façade ouest et changement de l'ensemble des portes du préau. De nouveaux jeux sont également prévus dans la cour...



Attention :

N'oubliez pas d'inscrire à partir du mois de mars et avant le 31 mai 2022, pour la rentrée 2022-2023, votre enfant né en 2019.



MOMENTS DE PLAISIR ESTIVAL...

... Le 1^{er} juillet lors du marché fermier semi-nocturne

Des conditions autorisant de se réunir en extérieur, des producteurs locaux venus nous proposer d'excellents produits, une météo très favorable et des bénévoles toujours présents et volontaires pour nous permettre de profiter de cette belle soirée d'été.

Un vrai succès!



.... le 16 août, en musique

Le 16 août, le groupe de musiciens les « Curieux » se produisait à l'Espace Robert Morange, nous offrant une magnifique soirée musicale. Des plus belles musiques des films de Hayao Miyasaki et How to train your dragon aux plus grandes oeuvres de Debussy et Saint-Saëns.

Quel régal!



SOUVENIR ET RECUEILLEMENT LORS DES JOURNÉES DE COMMÉMORATIONS

Comme en 2020, c'est dans le respect des consignes sanitaires en vigueur, que se sont tenues les différentes cérémonies nationales de commémorations. Le souvenir et le recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires furent ainsi préservés.

Souvenir...

- ... **du 19 mars 1962**, marquant la sortie d'un conflit de huit années de guerre qui bouleversa la vie de millions de femmes et d'hommes, en France comme en Algérie,
- ... **du 8 mai 1945**, d'une guerre qui prenait fin après tant de souffrances et de désolations, tant d'espérances et de luttes acharnées,
- ... **du 18 juin 1940**, lorsque le Général de Gaulle, depuis l'Angleterre, prononce un discours sur les ondes de la BBC, appelant à refuser la défaite contre l'ennemi et à poursuivre le combat auprès des alliés Britanniques,
- ... **de l'armistice du 11 novembre 1918**, mettant fin aux combats de la Grande Guerre.

Des journées permettant de rendre un hommage national aux combattants de tous les conflits mais aussi de saluer la mémoire des soldats morts pour la France dans l'année écoulée.



... **des 18 et 19 juillet 1944**, commémorant les combats d'Oradour-sur-Vayres.

Le 24 juillet 2021, les mesures sanitaires ont permis de se rassembler devant le monument qui immortalise le souvenir des hommes ayant fait sacrifice de leur vie lors des combats des 18 et 19 juillet 1944 pour que notre pays retrouve sa liberté.



CETTE JOURNÉE A REVÊTU UN CARACTÈRE EXCEPTIONNEL

En effet, le vin d'honneur offert par la commune dans le parc de la Mairie fut l'occasion d'admirer la réplique de l'avion avec lequel L. Blériot traversa la manche le 25 Juillet 1909. C'est à M. Jean-Yves Valor, aéromodéliste et passionné d'aviation,

habitant de Champsac, que nous devons cette magnifique reproduction.

Elle a nécessité plus d'un an de recherches pour établir le plan le plus approchant de l'original et plus de trois ans de réalisation. La majorité des pièces ont été conçues dans son atelier de Champ-sac et l'assemblage fut réalisé dans le hangar de Chez Fiateau, prêté par la Mairie. L'ensemble bois et toile de lin font parfaitement illusion.

Que M. Valor trouve ici les plus vifs remerciements de l'équipe municipale !

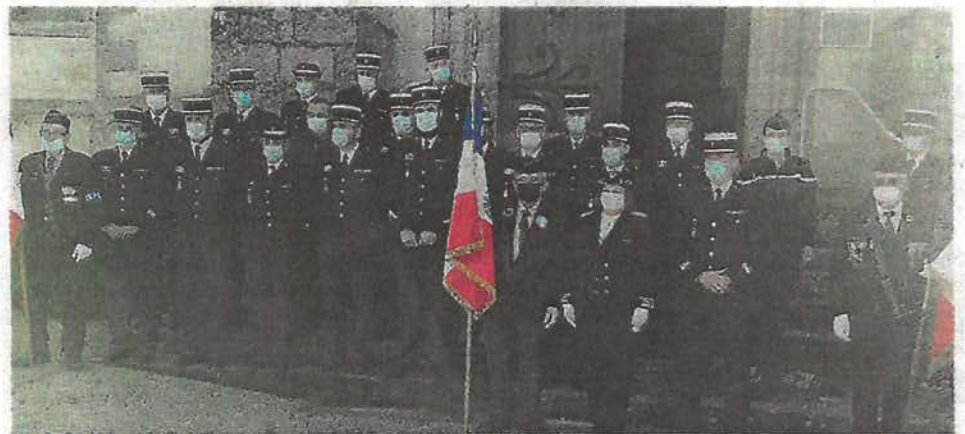


UN 19 NOVEMBRE, EN L'HONNEUR DES GENDARMES

ORADOUR-SUR-VAYRES

Les gendarmes rassemblés pour la Sainte-Genève

Vendredi 19 novembre, à l'église, la compagnie des gendarmes de Saint-Junien s'est rassemblée pour célébrer la patronne et protectrice des militaires.



La compagnie des gendarmes de Saint-Junien



Une communion en l'honneur des gendarmes a eu lieu au sein de l'édifice religieux. Récit d'un moment solennel et teinté d'unité.

Une commémoration religieuse en l'honneur des gendarmes

Accueillis par le père Claude Chartier au sein de l'église Saint-Christophe, officiers, élus, représentants de l'État et familles de militaires ont assisté à une homélie célébrant la vie mystique de Sainte-Genève, patronne de la gendarmerie depuis le 18 mai 1962. C'est en effet sous le pontificat du pape Jean XXIII que Sainte-Genève s'est vue décerner une fête liturgique proclamée à l'effigie des gendarmes. Alors que l'Abbé Chartier menait de main de maître la messe commémorative, on ne pouvait s'abstraire, à travers la lecture du Premier livre des Martyrs d'Israël, du sacrifice que les officiers ont effectué dans le cadre de la lutte anti-terroriste. En effet, La France connaît sur son sol et hors de ses frontières le joug d'individus très mal intentionnés, prêts à tuer des innocents, et qui, au nom de leur idéologie mortifère, mettent en péril la stabilité du pays. Depuis les attentats du Bataclan, de

Charlie Hebdo ou encore des massacres de soldats sur le sol Malien, les militaires ont payé un lourd tribut au cours de leurs opérations armées. Dévoués et engagés au service de la Nation, nos gendarmes ont voulu montrer leur attachement aux principes de la République. Ils ont, par leur foi et leur fidélité au drapeau, fait honneur à la France. Il serait donc nuisible de considérer le rôle de la gendarmerie de manière péremptoire, car sans un sens des responsabilités accru, des vies plus nombreuses auraient été détruites et d'autres pourraient subir le même sort funeste dans les années à venir. Pascale Rodrigo, sous préfète de la Haute-Vienne, consciente des dangers liés au terrorisme, a salué « la solennité de ce moment de rassemblement et de recueillement ». Elle en a profité pour rappeler que « les services de l'État restent à la disposition des gendarmes pour garantir l'ordre public ». « Aussi, insiste-t-elle, les militaires seront toujours soutenus dans leurs missions ».

Des gendarmes en parfaite communion

Tandis que les officiers prenaient tour à tour la parole dans l'église, les invités ont adressé des prières

en l'honneur des Saints censés protéger l'action des agents de l'État. L'histoire de Sainte-Genève a aussi été rappelée. Cette religieuse, née en 420 après Jésus Christ à Nanterre, aura passé sa vie à défendre la ville de Paris. Sainte-Genève n'a cessé d'abrèger les souffrances des plus démunis et elle a également permis à des prisonniers de sortir du cachot. Ses nombreux miracles ont été salués par les croyants. Puis, des rites religieux ont conduit les invités à réciter des prières en l'honneur de Dieu, avant qu'un psaume ainsi qu'une prière eucharistique ne viennent compléter la cérémonie. Une adjudante a ensuite entonné une ode à la gendarmerie. Le dernier texte lu a mis en lumière le symbole de la sagesse qui caractérise ce métier. Par l'intermédiaire de Sainte-Genève, on pouvait décrire cette ultime prière comme un serment ou une profession de foi résumant les valeurs fondamentales du gendarme. À la fin de la messe, les militaires se sont alors réunis pour un vin d'honneur qu'ils ont dégusté en petit comité.



DU NOUVEAU DANS VOS DÉMARCHES

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT

Pour obtenir une carte nationale d'identité ou un passeport, vous devez désormais vous rendre dans une mairie équipée de station(s) de recueil des demandes.

Quelques étapes à suivre :

Dans un premier temps, vous devez réaliser une pré-demande en ligne. Celle-ci vous permettra de savoir quelles pièces justificatives vous devez fournir car elles dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, etc.

Ensuite, vous devez impérativement prendre rendez-vous et vous présenter en personne pour finaliser votre demande.



Concernant notre commune, la mairie la plus proche habilitée à traiter vos demandes est la mairie de Rochechouart.

LES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Pour réaliser votre pré-demande et obtenir les informations utiles connectez-vous sur le site www.ants.gouv.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes y compris celles de moins de 3 500 habitants ont pour obligation d'être en mesure de recueillir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par les usagers.

La gestion dématérialisée des demandes d'autorisation d'urbanisme repose sur :

- la dématérialisation de la chaîne de l'instruction des autorisations d'urbanisme
- l'obligation de disposer d'une solution de Saisine par Voie Électronique (SVE) permettant de recevoir les demandes des pétitionnaires.

Concernant la commune d'Oradour-sur-Vayres, le



service instructeur des autorisations du droit au sol est celui de la Communauté de Communes **Porte Océane du Limousin**.

Pour utiliser le téléservice dédié à la saisine par voie électronique des autorisations d'urbanisme connectez-vous à l'adresse <https://sve.sirap.fr>

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Comme chaque année, nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité des propriétaires d'animaux de :

- les maintenir en sécurité sur leur propriété,
- de les empêcher de divaguer sur la voie publique,
- de les garder en laisse lors des promenades.

Nombre de personnes, à pieds ou à vélo, interviennent auprès des services de la Mairie pour nous signaler des chiens errants ou se plaindre parfois de croiser des chiens agressifs sur les chemins communaux ou dans les villages. Les contrevenants s'exposent à de fortes amendes, à la mise en fourrière de l'animal, sans compter les procédures judiciaires en cas d'accident.



IL Y A DES RÈGLES, RESPECTONS-LES L'obligation d'élagage

L'élagage consiste à couper les branches les plus longues pour des raisons esthétiques, de santé de l'arbre, ou de rendement mais aussi pour éviter de nuire à un tiers (voisin, passant...).

Si l'opération est effectuée par la mairie, pour ce qui concerne les arbres plantés sur le domaine communal, tout propriétaire privé est tenu de couper les branches de ses arbres lorsqu'elles dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin ou sur la voie publique.

Lorsque les branches d'un arbre commencent à atteindre une ligne électrique, l'élagage est non seulement obligatoire, mais urgent !

Selon le contexte de plantation de l'arbre, l'obligation d'élaguer appartient au propriétaire de l'arbre ou à l'ERDF. Le propriétaire de l'arbre doit faire élaguer son arbre si celui-ci, planté sur son domaine privé, déborde sur le domaine public.

Toute intervention à proximité d'une ligne électrique doit être réalisée après l'autorisation d'ERDF

pour des raisons évidentes de responsabilités en cas d'accident mortel.

Concernant les lignes aériennes de communications utilisées par les fournisseurs de service (internet et téléphone), chaque année, les services d'Orange sont confrontés à des difficultés d'intervention ou d'extension du réseau aérien. En effet, le frottement, voire les chutes de branches sur les câbles en cas d'intempéries sont une cause importante de mauvais fonctionnement et entraînent également des dommages de nature à interrompre les services de télécommunications.

Il vous appartient d'accomplir l'élagage de vos plantations à une distance minimale d'un mètre des lignes aériennes. Nous vous informons, que la société Orange peut prendre en charge gratuitement le décrochage et le rattachage des câbles si nécessaire.



S'IL VOUS PLAÎT, SURVEILLEZ VOTRE VITESSE !

Les années passent, les rappels se succèdent et malgré cela la vitesse sur nos routes reste un sujet d'inquiétude très compliqué à solutionner.

Même si une grande majorité de nos concitoyens sont prudents nous estimons souvent que des véhicules roulent au-delà de la vitesse autorisée, tant sur les axes principaux que dans les villages.

Afin de poursuivre son action de sensibilisation au-

près des conducteurs, la commune dispose maintenant d'un radar mobile permettant à chacun de se rendre compte de la vitesse à laquelle il roule.

Désormais, ce radar sera déplacé régulièrement sur le territoire de la commune.



MIEUX VIVRE ENSEMBLE, UNE PHOTO QUI EN DIT LONG !

Pas une semaine sans que l'équipe technique n'ait à intervenir pour ramasser :

- des sacs poubelles déposés devant les bennes,
- des objets encombrants qui n'ont rien à faire là
- ce qui est tombé sur le sol lors du dépôt dans les containers

Une nouvelle fois, nous en appelons à davantage de civisme pour mieux vivre ensemble et prendre soin de l'environnement !



L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SUR LA RD 901 EN DIRECTION DE CHÂLUS...



Une trentaine d'opérations est réalisée chaque année sous la maîtrise d'ouvrage exclusive du Syndicat d'Énergie de Haute-Vienne (SEHV).

Elles améliorent la résistance des réseaux aux intempéries et œuvrent également pour l'esthétique de nos cadres de vie.

Elles sont à l'initiative des communes qui doivent anticiper leur demande pour s'inscrire au programme des travaux du SEHV.

Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication sur la RD 901 sont réalisés par l'entreprise Batifoix.

Fourreaux et câbles sont posés dans des tranchées de 1 mètre de profondeur, dimensionnés pour recevoir aussi prochainement la fibre.

Ce chantier intègre également le remplacement des installations d'éclairage public bien moins consommatrices d'électricité.

Du fait des engins de travaux qui manœuvrent et des hommes qui travaillent sur les tronçons de route, la circulation est alternée. Aussi, nous vous recommandons la plus grande prudence jusqu'à la fin du chantier, prévue au cours du 2^e trimestre 2022.



Concernant le déploiement du très haut débit sur la communauté de communes Ouest Limousin, l'opérateur Orange s'est vu confié l'installation de la fibre optique sur la commune d'Oradour sur Vayres. Les travaux sur la commune ont démarré dans le courant de l'année 2021. Ainsi, des nœuds de raccordement viennent d'être installés et d'autres sont en cours d'installation.

Si la date d'achèvement des travaux n'est pas encore connue, ces derniers devraient s'étaler sur environ 3 ans. Par contre, dès 2022, les premiers foyers de la commune d'Oradour-sur-Vayres devraient être équipés et raccordables, ils seront alors éligibles pour souscrire des abonnements à la fibre.

LE RETRAIT DES INSTALLATIONS DE L'ANCIEN TERRAIN DE FOOTBALL CITÉ PRÉVOST...

Les anciens équipements collectifs du stade de football (vestiaires, appentis, main courante...) ont été déposés par la commune durant l'année 2021.



En décembre dernier, un diagnostic archéologique réglementaire a été réalisé sur le terrain car l'assise des travaux se trouve dans un environnement d'habitations et d'activités humaines anciennes à proximité immédiate d'un habitat médiéval. Ce diagnostic avait donc pour objectif d'identifier la présence éventuelle d'occupations anciennes et de mesurer la profondeur, le degré de conservation, la nature et la chronologie des vestiges...

Des tranchées ont été réalisées sur environ 10 % du terrain sans qu'aucun vestige n'ait été trouvé.

...EN VUE DE LA CRÉATION PAR L'ODHAC DE 4 LOGEMENTS LOCATIFS.

Le projet de création de 4 logements locatifs sociaux accessibles aux personnes âgées ou à mobilité réduite démarrera début 2022 sur une surface 1 500 m².

L'accès actuel à la parcelle n'étant pas compatible avec le projet, une nouvelle voie sera créée reliant la RD 40 aux nouvelles constructions. Cette voie portera le nom d'Impasse des troubadours.

L'ÉCOLE

Un programme important consacré à l'École en 2021 :

- Réhabilitation des ouvertures de l'école, côté couloir, et du restaurant scolaire avec des volets roulants électriques radiocommandés.
 - Changement des portes du préau
 - Pose de dispositifs anti-pince doigt sur 26 portes.
- Prochainement, la toiture du restaurant scolaire fera également l'objet d'une rénovation

MAIS AUSSI...

- Les anciens jeux de la cour d'école, rénovés et installés dans le parc de la mairie.
- Un nouveau revêtement pour l'Avenue du 8 Mai 1945.
- Des travaux de drainage sur le nouveau stade foot avant la réfection de la pelouse.
- Des mares remises en état ;

Dans le cadre d'une convention signée avec la région et permettant d'obtenir 60 % de subventions, la commune avait réalisé un inventaire des mares, sources et fontaines de notre territoire.

Une enveloppe de 10 000 euros avait été votée pour permettre la restauration de certaines mares, dont les premières remises en état sont situées dans le Bois des Chapelles, à Coufoueix et à Pouloueix.



SCOPEMA, BIENTÔT LE TOP DÉPART POUR LA NOUVELLE USINE !



L'entreprise, qui a investi 12 millions d'euros sur la commune d'Oradour-sur-Vayres pour se développer, cherche désormais à recruter ses futurs sociétaires.

Le fabricant de sièges, banquettes et embases tournantes pour vans aménagés poursuit son développement, et va intégrer à partir du premier trimestre 2022, sa nouvelle usine de 12 000 m² à la pointe de la modernité. Près de 80 nouveaux collaborateurs doivent être recrutés d'ici deux ans.

Cette nouvelle usine est l'aboutissement d'un projet initié depuis 2018 intégrant le programme régional « Usine du Futur ». À l'intérieur de l'usine la température sera régulée toute l'année par Géothermie et adaptée aux différents postes de travail (chauffage ou rafraîchissement suivant les besoins), les opérateurs pourront bénéficier de nombreuses aides à la manutention grâce à des systèmes de convoyage automatisés, des solutions d'automatisation, puis rapidement de robotisation.

Née en 1981, Scopema, une SCOP (les actionnaires sont les salariés de l'entreprise) issue de l'entreprise familiale RIB AUTO MOTO créée en 1966 à Oradour-sur-Vayres, a toujours maintenu son activité sur sa commune d'origine, et démontre encore aujourd'hui avec ce nouvel investissement son attachement à cette commune qui l'a vue naître et croître. 95 personnes y travaillent aujourd'hui, mais les besoins de recrutement demeurent importants pour répondre à une demande en constante évolution.

La progression est impressionnante : l'entreprise qui réalisait 10 millions d'€ de Chiffre d'Affaires en 2020 va terminer l'année 2021 à 15 millions, et prévoit 25 millions pour 2022.

L'effectif total doit passer à 135 personnes fin 2022, puis environ 160 ou plus fin 2023.

Pour pouvoir atteindre ses objectifs de recrutement, Scopema forme désormais au métier de mécaniciennes en confection. Aucune expérience particulière n'est nécessaire. Des tests d'aptitude sont régulièrement organisés en partenariat avec Pole emploi.

D'autres profils sont également recherchés : soudeurs, manutentionnaires, magasiniers, contrôleurs qualité... n'hésitez pas à postuler si vous souhaitez participer à cette belle réussite industrielle !

Le 30 novembre, les élus de la Communauté de Communes Ouest Limousin ont répondu à l'invitation de la Scopema.

Une matinée d'échanges fructueux sur l'activité, les différents métiers et les perspectives de développement.



ENVIE DE VIVRE À LA CAMPAGNE



Bénéficiez d'espaces partagés pour favoriser les rencontres, les promenades et les jeux des enfants,

Privilégiez les déplacements à pied et à vélo et diminuez l'usage de la voiture,

Choisissez de construire durable en privilégiant la construction de bâtiments économes en énergie et l'utilisation des énergies renouvelables, comme le soleil et l'eau.

Oradour-sur-Vayres offre des terrains à bâtir au sein d'un lotissement qui reflète l'évolution des attentes en matière d'habitat.

Forte présence et protection du **milieu naturel**, mise en valeur du **Bois des Chapelles**

30 % de l'espace réservé aux aménagements publics, espaces verts et autres voies de liaisons douces

11 LOTS DE 800 À 1 300 M²

Renseignements en Mairie

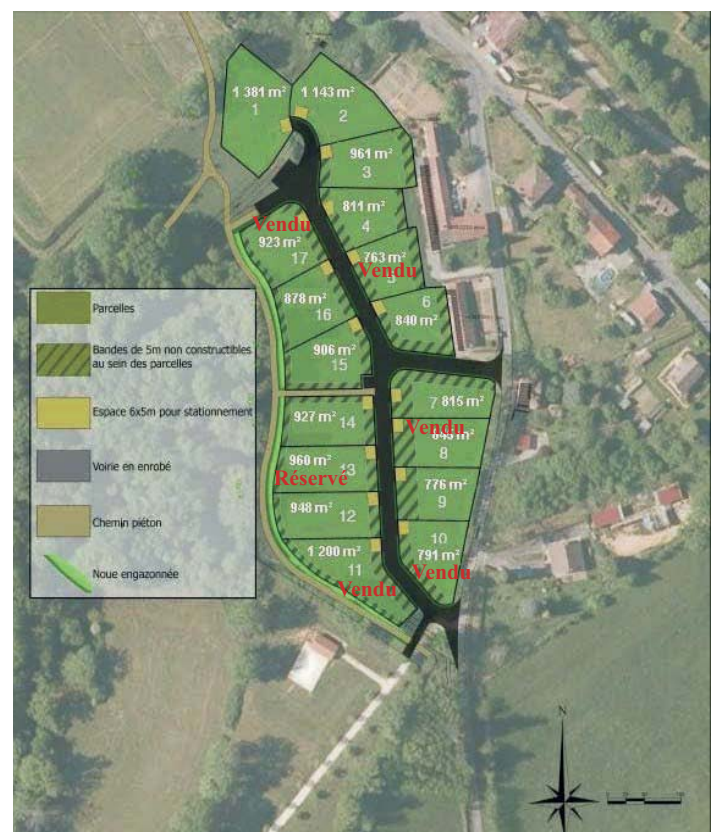
Téléphone 05 55 31 92 92

villeoradoursurvayres@wanadoo.fr

DANS UN CADRE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ?



9,50 euros le m²



LAS ABELHAS DU PARC !

Nos 1 001 abeilles sauvages sont les championnes de la pollinisation en France, grâce à leur incroyable diversité ! De toutes les tailles et de toutes les couleurs, nos abeilles sauvages récoltent le pollen au moyen de brosses à pollen placées à des endroits stratégiques de leur anatomie.

Solitaires ou sociales comme les bourdons, il ne faut pas les confondre avec l'abeille domestique, en effet, nos abeilles sauvages n'ont pas de reines et ne produisent pas de miel. Toutes les ressources récoltées serviront à nourrir les futures jeunes.

Depuis septembre 2021, et pour une durée de 5 ans, le PNR Périgord-Limousin s'est associé avec les 4 autres PNRs de Nouvelle-Aquitaine pour mener des actions de sauvegarde des abeilles sauvages de nos parcs : le LIFE « Wild bees ».

Trois grandes actions seront menées :

- Mieux connaître les abeilles sauvages de nos territoires ;
- Améliorer la qualité et multiplier les mi-



lieux favorables aux abeilles sauvages ;
- Partager les bonnes pratiques aux habitants du parc ainsi qu'aux professionnels.

Pour plus d'informations, venez visiter le site de Parc naturel régional Périgord-Limousin ainsi que le futur site internet du LIFE « Wild bees » accessible en février 2022.

Contact au Parc : Manon DESPEAUX, chargée de mission Life Abeilles Sauvages, m.despeaux@pnr-pl.com ou 05 53 55 36 00

COMMENT MÊLER SANTÉ, SÉCURITÉ, BIODIVERSITÉ ET ÉCLAIRAGE ?



Le Parc naturel régional Périgord-Limousin possède encore une nuit de qualité en comparaison de certains territoires plus urbains, mais cette qualité est mitée par un habitat dispersé et des usages inadaptés de l'éclairage, notamment en ce qui concerne l'éclairage public,

on parle alors de pollution lumineuse.

Au départ prévu pour diminuer l'insécurité nocturne, l'éclairage public est aujourd'hui au cœur des enjeux environnementaux. La pollution lumineuse, bien que largement ignorée, nous empêche de voir les étoiles mais pas que ! Aujourd'hui on sait qu'elle porte aussi préjudice à la santé et à la biodiversité : pour vivre on a tous besoin de la nuit noire !

Pour réduire la pollution lumineuse, plusieurs solutions : éteindre l'éclairage une partie de la nuit, abaisser la puissance de l'éclairage, ou rénover les luminaires pour éviter qu'ils éclairent le ciel.

Et la sécurité dans tout ça ? L'absence de lumière n'engendre pas de hausse des délits ni des incivi-

lités. Au contraire, elle invite les automobilistes à davantage de prudence, limite les rassemblements tardifs et n'a pas d'impact sur les cambrioleurs qui agissent majoritairement en journée.

Ainsi, depuis plusieurs années, le Parc travaille, en partenariat avec les Parcs de Millevaches en Limousin et Landes de Gascogne, à une candidature au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé. Cette reconnaissance mondiale récompense des qualités de ciel exceptionnelles.

Dans cette dynamique, la Commune d'Oradour-sur-Vayres a été sensibilisée à la gestion de l'éclairage public et s'est également engagée avec le Syndicat d'énergie de Haute Vienne (SEHV) à renouveler au fil des travaux les lampadaires vétustes au profit d'un éclairage LED mieux orienté.

Vous souhaitez en savoir plus sur la nuit ? Un podcast et un guide sont en téléchargement libre sur le site du Parc : <http://www.pnr-perigord-limousin.fr>. J'espère que vous trouverez matière dans cette proposition. Je reste à votre disposition pour toute question, Cordialement,

Jeanne Leroy



Chantiers de restauration de zones humides sur le bassin versant de la Tardoire

À **Maisonais-sur-Tardoire**, une ancienne lande humide a été restaurée sur 6 000 m². Les travaux ont consisté en l'arrachage des arbres, le broyage de la végétation et la pose de clôtures. Cette lande est un habitat patrimonial rare, composé d'une végétation spécifique (sphaigne, bruyère, ajonc, molinie) et présentant un fort potentiel écologique (épuration et stockage de l'eau).

Au **moulin de la Brègère (Cussac)**, une visite a été organisée au mois d'octobre, suite aux travaux de broyage et d'arrachage des arbres menés en 2019-2020. Une passerelle, un abreuvoir et des clôtures avaient également été installés afin d'assurer un pâturage pérenne, et ainsi assurer l'entretien du milieu tout en préservant La Colle.

Réalisés en partenariat avec la cellule zones humides du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.

RETOUR SUR LES PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE 2021 :



Lande humide à Maisonais



La Colle à Cussac



Avant



Après

Restauration de la ripisylve sur la Doue et le Bandiat (Abjat-sur-Bandiat/Augignac/Nontron et Saint-Estèphe)

Des travaux sur la végétation en bord de cours d'eau ont été réalisés afin de rouvrir le milieu en enlevant les embâcles gênants pour les écoulements et les arbres morts ou dépérissant à risque. Débutée en 2018, l'opération s'est finalisée cette année et permet au milieu de retrouver un équilibre écologique (diversité des habitats, accès à la lumière, dévalaison des sédiments, limiter le risque d'inondation...). Au total, plus de 6 km de cours d'eau ont été traités.

Vous souhaitez des conseils de gestion sur le cours d'eau qui passe sur votre parcelle, sur votre zone humide ou votre étang/mare ?
 Nous sommes là pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.

SYMBA Bandiat-Tardoire
 La Monnerie 87150 CUSSAC – Tel : 05 55 70 27 31
www.syndicat-bandiat-tardoire.fr
www.facebook.com/symba.bandiat.tardoire
 Référente Tardoire : 06 38 84 49 72 – Référent Bandiat : 07 54 36 40 43



SYNDICAT D'EAU POTABLE VAYRES & TARDOIRE

2021 EN BREF

Les efforts du Syndicat Vayres et Tardoire se poursuivent avec un remplacement de plus de 6 km de réseaux dès le début de l'année 2021, principalement sur la commune d'Oradour-sur-Vayres, mais également sur Vayres et Maisonnais/Tardoire.

Le syndicat a également fait réaliser deux extensions de réseau cette année, l'une sur Dournazac et la seconde sur Champsac.

À la fin de l'année, des stabilisateurs de pression sont installés sur Dournazac afin de réduire la pression sur le réseau public et privé.

Enfin, dans le cadre des travaux engagés par la commune de Dournazac, pour le renouvellement du réseau d'assainissement, il a été décidé de profiter de ces travaux pour remplacer le réseau d'eau potable du Bourg, du lotissement des Chômes et jusqu'à L'artige à un coût raisonné.

L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans le programme pluriannuel de remplacement des conduites d'eau potable du syndicat Vayres & Tardoire afin de garantir une qualité et une quantité d'eau satisfaisante pour tous...



Oradour-sur-Vayres



Maisonnais-sur-Tardoire



Fonçage: technique de traversée sous chaussée



Maisonnais-sur-Tardoire

Retrouvez les analyses d'eau effectuées tout au long de l'année sur notre réseau sur le site internet du syndicat: www.siaep-vayres-tardoire.fr

Un agent vous accueille du lundi au vendredi à la mairie d'Oradour sur Vayres ou par téléphone au 05 55 78 23 97

LE SYNDICAT INVESTIT POUR VOUS!

De nouveaux travaux de remplacement de canalisations débuteront début 2022 sur les communes de Chéronnac, Champagnac-la-Rivière, Maisonnais-sur-Tardoire, Vayres et Oradour-sur-Vayres pour un montant de plus de 650 000 €.

Le syndicat compte à ce jour 470 km de réseau. Afin de conserver un réseau en bon état général tout en gardant un prix de l'eau supportable, il est nécessaire de remplacer 1 % du réseau par an, soit près de 5 km. Aujourd'hui, le syndicat remplace les conduites en PVC posées dans les années 60-70. Le PVC est un matériau qui a une durée de vie d'une cinquantaine d'années et qui peut potentiellement se dégrader (CVM). Le CVM est un gaz, incolore, volatil et indésirable dans l'eau.

C'est un composé de fabrication du PVC qui peut se retrouver dans l'eau du robinet pour les canalisations posées avant 1980. Le processus de fabrication a changé depuis cette date et ne présente plus de risque. Le syndicat a tout de même fait le choix de remplacer ces conduites PVC par des conduites en fonte, un matériau plus onéreux mais avec une durée de vie plus longue qui s'altère peu et qui permet de garder une qualité d'eau constante jusqu'au robinet du consommateur.

De nouveaux résidus de pesticides sont recherchés dans les eaux destinées à la consommation humaine. Ces résidus peuvent être éliminés par adsorption sur du charbon actif. Ainsi, le syndicat prévoit l'installation de deux unités de traitement sur le territoire d'ici trois ans.



SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE AQUITAINE

13 Rue Auguste Comte CS 92092 87070 LIMOGES

Siret: 412 109 670 00031 Code APE: 7120 B

Tel: 05 55 04 64 06 Fax: 05 55 04 64 12

Mail: fdgdon87@gmail.com

FDGDON HAUTE-VIENNE DEVIENT FREDON HAUTE-VIENNE

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute-Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréé par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)
- Frelon asiatique: contacter directement la FREDON Haute-Vienne

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute-Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondin, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute-Vienne au 05 55 04 64 06.



Raisin d'Amérique (Très toxique, destruction de la biodiversité)



Berce du caucase (risque de brûlure)



L'ADIL 87 :

UN SERVICE PUBLIC D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires :** contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congé du locataire et du propriétaire, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété :** prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété :** assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés...
- **Relations de voisinage :** nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme :** permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière :** investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, crédits d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées :** aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...



28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

DES PERMANENCES ONT LIEU PRÈS DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans

 mlrurale87@wanadoo.fr
 <https://www.facebook.com/mlrhv87/>
 <https://www.missionlocaleruralehautevienne>

4 antennes - 24 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de Limoges)
Une équipe de 36 professionnels et des services gratuits

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE POUR LES 16-25 ANS

Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé
Un conseiller référent pour toutes vos démarches

- ⇒ **EMPLOI**: Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes...
- ⇒ **ORIENTATION**: découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...
- ⇒ **FORMATION**: droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements...
- ⇒ **VIE QUOTIDIENNE**: permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières ; démarches liées au logement ; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture...

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales. Sa forme ?

Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.



Permanence de La Mission Locale Rurale ...Proche de chez vous

Mairie - Rue du Général de Gaulle
ORADOUR SUR VAYRES, 1^{er} et 3^e mardis - Journée

Pour convenir d'un rendez-vous... N'hésitez pas à nous contacter au : 05 55 70 45 74

Entreprises, collectivités : la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement !
Une équipe pour répondre au mieux à vos besoins

Un **Relais Emploi** et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.

3 conseillères dédiées à la **relation entreprises**.

Une **référente Handicap** et une **référente Alternance/Apprentissage**

1 conseillère dédiée à la **Formation Professionnelle**.

⇒ **Favoriser la rencontre des Jeunes et des Entreprises ou structures**

Visites d'entreprises, promotion et valorisation de votre secteur et de vos métiers, immersions de jeunes en entreprises, recrutement et formation des jeunes, organisation de forums, job dating, parrainage...

⇒ **Un appui au recrutement**

Identifier et analyser vos profils de postes.

Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.

Informersur les différents contrats de travail et les mesures : Alternance, aides à l'emploi des jeunes et des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des TH...

Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.

Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

LA FNATH 87

**UNE ASSOCIATION À ORADOUR SUR VAYRES –
SAINT LAURENT SUR GORRE QUI REÇOIT, ÉCOUTE,
CONSEILLE, ACCOMPAGNE ET DÉFEND SES ADHÉRENTS**

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent les adhérents et entreprennent avec eux les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, reconnue d'utilité publique depuis 2005, fête ses 100 ans cette année.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

3 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à contacter :

Les bénévoles de la section FNATH 87

à ORADOUR-SUR-VAYRES

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

Hélène DEMAY, Présidente de la section

06 71 52 68 10

Catherine CANIN, trésorière de la section

06 08 96 41 44

Le groupement départemental FNATH 87

du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h :

6 Avenue du Président Sadi Carnot

87350 PANAZOL

05 55 34 48 97

fnath.87@orange.fr

www.fnath87.org



Mon aide à domicile c'est



1 PROFESSION ENFIN RECONNUE : 1 VRAI SERVICE

- Pôle UNA'Handi • Aide à la Personne
 - Ménage, Repassage
- Accompagnement social • Aide aux Aidants
- Garde de jour et de nuit • Garde d'enfants
 - Jardinage et petit bricolage

Sur le territoire de Saint-Junien, l'Ouest et le Nord-Ouest du département de la Haute-Vienne



ATELIERS CONVIVIALITE SENIORS Cultivez votre bien-être !

Vous avez plus de 60 ans et êtes retraités
UNA OUEST 87 vous propose



- Atelier Nouvelles Technologie (10 séances)
 - Atelier Ludique (10 séances)
- Atelier Physique et Bien-être (10 séances)
 - Ateliers Conduite (2 séances)



Possibilité d'organiser le transport des participants non autonomes.

UNA Ouest 87

10 Bd de la République - 87200 SAINT-JUNIEN
05 55 02 46 01 - www.unasaintjunien.fr - accueil@unaouest87.fr



POUCE TRAVAIL POURSUIT ACTIVEMENT SON ACTION DE FORMATION SUR LE TERRITOIRE.

Depuis 2010, l'association Pouce Travail, qui a pour mission initiale de mettre de la main-d'œuvre à la disposition de particuliers et de professionnels, poursuit un objectif fort : former ses salariés.

Après une année blanche en raison de la crise sanitaire, 3 sessions ont été programmées en 2021 : 2 en entretien ménager (18 salariées formées) et une sur l'entretien des espaces verts.

Ces personnes ont été prises en charge par Les Vaseix, organisme de formation retenu par Pouce Travail. 3 jours de formations ont été dispensés avec une partie théorique et surtout une mise en pratique sur le terrain. Dans un appartement pédagogique sur place, toutes les techniques d'entretien ménager sont abordées : entretien des sols, des sanitaires, d'un frigo, d'une table à induction, le repassage... De même pour les stagiaires en Espaces verts, ils apprennent à bêcher, planter, tondre, tailler... sur des terrains prévus à cet effet à proximité des Vaseix.

L'enjeu de cette formation est d'apporter aux salariés les techniques professionnelles et une meilleure connaissance du matériel qu'ils peuvent être amenés à utiliser. Un accent est tout particulièrement mis sur la sécurité ainsi que les gestes et postures à adopter en situation de travail et la prise en compte du développement durable.

L'objectif final est de lancer une dynamique de professionnalisation des salariés en insertion et une valorisation de ces métiers.

CONTACT

POUCE TRAVAIL vous invite à prendre contact au 05 55 02 03 16 et vous propose d'aller surfer sur le site de l'association www.poucetravail.com





OBJECTIF CITOYEN !!!

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^e anniversaire et dans les trois mois suivants.

À l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

**Nos échanges d'informations,
maintenant c'est en ligne !**

ANIMATEUR ENCADRANT JEUNE PARTENAIRE

Un recensement plus simple Une plateforme sécurisée Des informations mises à jour rapidement

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

MINISTÈRE DES ARMÉES MINISTÈRE DES ARMÉES
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DIRECTORAT DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

Centre du service national de Limoges

88, rue du pont Saint-Martial
CS 93220

87032 Limoges Cedex 1

Tél. : 05 55 12 69 92

**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**

MINISTÈRE DES ARMÉES MINISTÈRE DES ARMÉES
Journée Défense et Citoyenneté



Annuaire des services de la Communauté de Communes Ouest Limousin

contact@ouestlimousin.com
05 55 78 84 07
www.ouestlimousin.com

ENFANCE - JEUNESSE

Enfance

enfance@ouestlimousin.com

Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre
 lespetitsfilous@ouestlimousin.com 05 55 48 10 10

L'Île aux trésors, Cussac

lileauxtresors@ouestlimousin.com 05 19 99 24 47

Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu
 laep@ouestlimousin.com

Relais Petite Enfance

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre
 lesptitsramheures@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Champsac

aupaysdegulliver@ouestlimousin.com 05 55 12 10 90

Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

Accueils de loisirs

Les Hirondelles, Cognac-la-Forêt 06 70 51 30 55
 leshirondelles@ouestlimousin.com 05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire 06 76 79 36 93
 lacledeschamps@ouestlimousin.com 05 55 70 02 28

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre 06 71 83 64 76
 lesecureuils@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Garderies et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21

Adolescents

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres et Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre
 jeuns.club@ouestlimousin.com 06 74 56 36 24

ENVIRONNEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com 05 55 48 19 24

Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com 05 87 33 00 73

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux!

Facebook : @ouestlim

Instagram : @ccouestlim



SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com
 Point-écoute 05 55 48 93 90

Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac
 ehpadcussac@wanadoo.fr 05 55 70 91 54

Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac 05 55 70 91 54

SPORTS, TOURISME, CULTURE

Sports

sports@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22 / 06 70 95 01 14

Tourisme

<http://www.tourisme-ouestlimousin.com/>
 tourisme@ouestlimousin.com

Accueil d'Oradour-sur-Vayres 05 55 78 22 21
 Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 00 06 55
 La Boutique des Créateurs 05 55 78 22 21

Lecture publique

<https://cc-ouestlimousin.reseaubibli.fr/>
 mediatheques@ouestlimousin.com
 Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 48 18 18
 Cussac 05 55 00 44 34
 Oradour-sur-Vayres 05 55 78 14 37
 Cognac-la-Forêt 05 55 77 49 78
 Marval 05 44 22 97 19
 Saint-Mathieu 05 55 09 81 44

Conseiller numérique aux médiathèques

anthony.lebourg@conseiller-numerique.fr 05 55 48 18 18

Culture, Vie Associative

associations@ouestlimousin.com 06 87 53 29 90

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Développement Economique

n.riviere@ouestlimousin.com 07 50 56 57 51

Communication

l.david@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

Numérique

contact@ouestlimousin.com 05 55 78 84 07

Le PLUi Ouest Limousin

CONSTRUISONS ENSEMBLE L'AVENIR DU TERRITOIRE !

11542
habitants

16
communes

C'est Quoi ?

Un document d'urbanisme à l'échelle de la communauté de communes élaboré à partir d'une étude des enjeux du territoire. C'est un projet de développement respectueux de l'environnement et des besoins de la population.

STRATEGIQUE

Un document qui traduira les grandes **orientations d'aménagement** de la Communauté de Communes Ouest Limousin pour les **10 ans** à venir.

REGLEMENTAIRE

Il réglemente à terme, le **droit des sols de chaque parcelle**, publique ou privée et remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux (PLU, carte communale pour les communes qui en sont dotées).

SOLIDAIRE

Il garantit la **cohérence et la complémentarité du développement** des 16 communes de Ouest Limousin, pour répondre aux besoins (logements, équipements...) de l'ensemble de la population.

Pourquoi ?

- Construire un projet partagé, cohérent, et opérationnel en lien avec les particularités du territoire et son fonctionnement ;
- Orienter l'aménagement de la Communauté de Communes pour les 10 années à venir ;
- Maintenir l'équilibre entre zones bâties, agricoles, et naturelles et ;
- Définir les priorités d'aménagement du territoire en termes de mobilité, logement etc ;
- Soutenir le développement économique en assurant l'attractivité et la diversification du territoire
- Valoriser les atouts patrimoniaux, culturels et touristiques du territoire.

Quand et Comment ?

- **2021** : Diagnostic par une étude du territoire et réunions publiques.
- **2022**: Définition des grandes orientations en matière d'aménagement du territoire pour les 10 prochaines années par la création du Projet d'Aménagement de Développement Durable.
- **2022** : Traduction réglementaire des orientations du projet : définition des nouvelles règles applicables aux autorisations d'urbanisme sur chaque type de zone.
- **2023** : Arrêt et consultations auprès des partenaires et de la population par des enquêtes publiques. Validation du projet en vue de son entrée en vigueur.
- **2024** : Approbation par le Conseil Communautaire et entrée en vigueur du PLUi.

LES ERREURS DE TRI COÛTENT À L'USAGER !

Il a été constaté un taux anormalement élevé d'erreurs de tri aux éco-points.

**AUX ÉCO-POINTS
→ TOUS ←
LES EMBALLAGES
SE TRIENT
MAIS PAS LES
ORDURES
MÉNAGÈRES !**

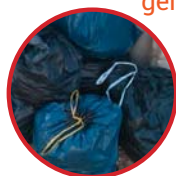
Les jouets en plastique, piles, casseroles, chaussures... ne doivent pas être déposés dans le conteneur jaune mais amenés en déchèterie !

Vérifiez les apports acceptés en déchèteries sur :
www.syded87.org



Certains conteneurs jaunes, dédiés aux emballages plastiques, cartonnés et métalliques, contiennent jusqu'à 50% d'erreurs de tri !

Ceci condamne TOUT le contenu à être incinéré et génère des surcoûts importants.



121€ = traitement d'une tonne d'ordures ménagères.

58€ = collecte et traitement d'une tonne d'emballages



Les masques, mouchoirs, sopalin, couches, la vaisselle cassée... ne doivent pas être déposés dans le conteneur jaune, mais dans votre bac d'ordures ménagères !



FACILITEZ VOTRE PAIEMENT

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE EST ARRIVÉ !

Votre redevance d'ordures ménagères peut être réglée par prélèvement automatique. Si vous souhaitez le mettre en place, merci de retourner le mandat de prélèvement SEPA joint à votre dernière facture à la Communauté de Communes Ouest Limousin (La Monnerie, 87150 Cussac). Contactez le service au 05 55 78 84 07 ou sur om@ouestlimousin.com



Retrouvez l'annuaire de tous nos services ainsi que les actualités de la communauté de communes Ouest Limousin sur notre site internet :
www.ouestlimousin.com

Nous sommes aussi présents sur les réseaux sociaux :



Facebook : @ouestlim

Instagram : @ccouestlim



contact@ouestlimousin.com
05 55 78 84 07

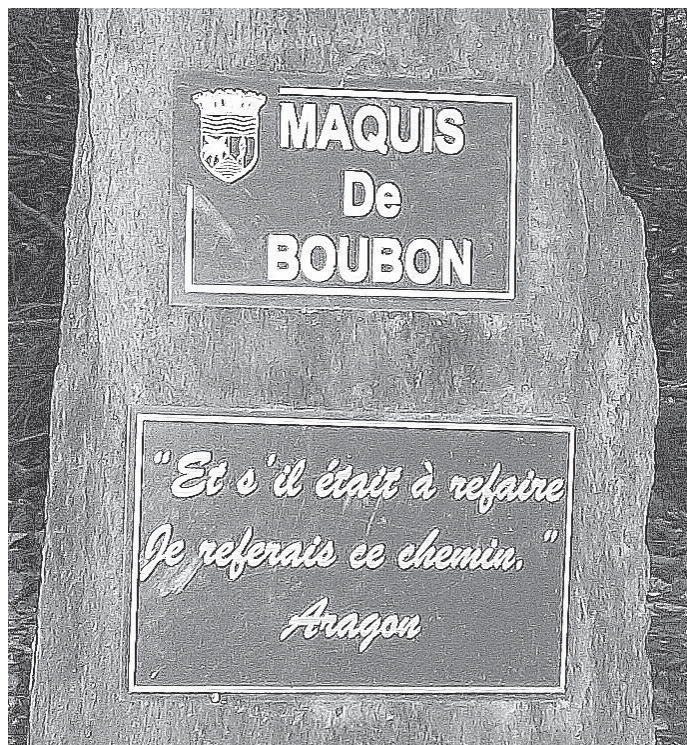
ANACR, ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMI(ES) DE LA RÉSISTANCE



L'ANACR, est en totale opposition au mouvement complotiste qui insidieusement cherche à faire réhabiliter Pétain et le régime de Vichy.

Elle est porteuse de la mémoire de la Résistance qui rassembla dans ses rangs des femmes et des hommes

qui croyaient au ciel dans la diversité de leurs religions ou qui n'y croyaient pas, qui étaient Français de naissance ou immigrés, naturalisés ou non, mais qui partageaient le même idéal antifasciste,



démocratique, humaniste et antiraciste et contre l'antisémitisme renaissant.

Pour cela le comité local, à l'initiative d'anciens maquisards (dont beaucoup sont aujourd'hui disparus) a réhabilité les trous (gourbis) du « **maquis de Boubon** ». Le chemin d'accès se trouve sur la route de Cussac à La Chapelle Montbrandeix. Parking de départ des chemins de randonnées de la forêt de Boubon. Le comité accompagne de nombreux groupes scolaires, randonneurs et autres qui le désirent.

Le comité a édité un deuxième livre sur la Résistance dans notre Région, actuellement en vente dans les librairies, certaines Mairies et les Offices de Tourisme, et auprès des adhérents de l'ANACR.

Le comité participe aux commémorations dans notre canton, en Haute Vienne et dans les départements voisins, Venez nous rencontrer lors de notre assemblée générale qui se déroulera, normalement, le samedi 22 janvier 2022, à 10 heures, à la mairie d'Oradour-sur-Vayres.

Le samedi 23 juillet, à 11 h 30, le comité vous invite à la commémoration des combats d'Oradour-sur-Vayres, à la stèle érigée à la mémoire des résistants tombés face à l'occupant nazi.

Pour le Comité, le Président
Claude Pauliat.

D'autre part, un collectionneur local a rassemblé de nombreux objets témoins de la résistance et des maquis de Boubon et de Gaboureau. Il se propose de vous les faire découvrir à titre privé. Pour cela prenez rendez-vous au 06 75 43 93 05.

LES AMIS DE LA GAÏETÉ



2021! 1^{er} semestre encore douloureux!

2^e semestre: les adhérents commencent à retrouver, moralement et physiquement, les anciennes activités du club.

C'est avec le repas de retrouvailles, en juillet, que 80 convives sont heureux de partager un pique-nique.

En octobre, voyage à Bort les Orgues sur une journée.

Le club prévoit de débiter l'année 2022 par l'Assemblée Générale, Galette de Rois, le 16 janvier.

Mairie:

25 Ave du Général de Gaulle

87150 ORADOUR SUR VAYRES

e.mail: clubdesainesoradour@gmail.com

Tél. 06 07 46 75 73

RIRES ET LOISIRS

Autres Ateliers : ANGLAIS - FRANÇAIS

Assemblée Générale du 13 Juin 2021

Présidente : Annie Waflart

Vice-Présidente : Nathalie Nadymus

Secrétaire : Josette Coulon-Pillot

Secrétaire-adjointe : Christelle Lemoine

Trésorière : Lucienne Giraudeau

Trésorière-adjointe : Colette Raw

Membres : Dominique Lefèvre – Mireille Giaccor-
do – Jean-Paul Cussaguet

Prévisions d'animations pour 2022 sous réserves
des conditions sanitaires :

– Galette des Rois, le samedi 8 janvier 2022, salle
Cité Prévost

– Moules-Frites le 5 février 2022

– Soirée moules-frites le samedi 19/09/2022

– Randonnée pédestre « Octobre Rose » le
09/11/2022

– Téléthon le samedi 3 décembre 2022

**Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas
à envoyer un mail à cette adresse :**

Rires-et-loisirs@orange.fr

ou à nous appeler au 05 55 78 19 96 aux heures
de permanence (mardi, mercredi, vendredi de
9 h 30 à 12 h 30).



La Gym



La zumba



La peinture



Le Bureau



Les petites
mains



Le yoga



La guitare



L'AAPPMA 87

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatiques (AAPPMA) La Tardoire regroupe les communes de Cussac, Oradour-sur-Vayres, Saint-Bazile et de Champagnac-la-Rivière.

Elle pratique un empoissonnement régulier sur tout le cours de La Tardoire en truites farios et arc-en-ciel, goujons... Les ruisseaux en tête de bassin ne sont pas oubliés, alevins et truitelles farios y retrouvent la liberté chaque saison. Cette année nous bénéficierons de nouveau du parcours de loisir entre l'ancienne usine EPI et l'écluse des Âges sur lequel la Fédération effectuera des déversements réguliers de truites entre mars et juin. Pour l'ouverture 2022 nous continuerons nos efforts d'alevinage sur les différents parcours offerts par La Tardoire. Pour information l'assemblée générale de l'association se déroulera en février 2022 à Cussac.

Attention pour pratiquer la pêche sur les cours d'eau ou les plans d'eau gérés par la Fédération, il faut se munir d'une carte de pêche en vente auprès de nos dépositaires habituels: la boulangerie Boulesteix à Champagnac, Bricomarché à Cussac, Agri-conseil Kyriel, le Tabac-Presse « Le Celtic » à Oradour-sur-Vayres ou directe-

ment sur internet: <http://www.cartedepeche.fr/>.

N'oubliez pas de consulter la réglementation dans la brochure qui vous sera remise avec votre carte de pêche ou téléchargeable sur le site de la Fédération départementale <http://www.federation-peche87.com/>.

En fonction de la pandémie, nous organiserons en 2022 plusieurs concours de pêche durant l'été pour que tous, adultes ou enfants, puissent venir passer un agréable moment au bord de l'eau.

Les recommandations d'usage: respectez les quotas et la réglementation.

Préservez les truitelles et surtout soyez respectueux des lieux que vous traversez. La correction veut que vous refermiez les clôtures et la courtoisie envers les autres pêcheurs et les propriétaires riverains est de rigueur!

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Président: Jean-Jacques Lévêque 06 77 30 82 38
j-jacquesleveque@wanadoo.fr

Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique: 05 55 06 34 77

Agence Française de la Biodiversité (Police de l'eau): 05 55 06 32 71.



ORADOUR EN FLEURS



Dans l'agenda de notre association, la page 2021 est restée « blanche », ou presque.

Ce sera donc une année supplémentaire où les contraintes sanitaires auront empêché la tenue de nos manifestations coutumières (concours des maisons fleuries, randonnée gourmande nocturne, loto « des Fleurs »), ainsi que notre traditionnelle participation à la Journée du Jardinier et à la Journée des Associations.

Dans cette adversité, les membres du bureau et les bénévoles ont su maintenir entre eux le lien indispensable pour surmonter cette absence d'activité forcée.

Ainsi, une équipe, bien que restreinte pour respecter les consignes et gestes barrières recommandés, a réussi à réaliser un fleurissement du bourg, qui même moins important que les années passées, a apporté une note fleurie bienvenue.

D'autre part, le bureau de notre association et ses bénévoles n'ont pas manqué de s'associer et de participer au Téléthon sous différentes formes.

Nous formons des vœux afin que l'année 2022 voit enfin la disparition de l'épidémie et des contraintes qui en découlent pour permettre la reprise de nos activités et manifestations qui sont la raison d'être de notre association.

Ainsi, nous aurons la très grande joie de vous retrouver toutes et tous, en bonne santé, participant fidèlement à nos festivités.



LE CLUB DE TAROT



Bonjour, enfin nous voilà de retour, nous pouvons à nouveau vivre notre passion du Tarot autour de notre président Albert CHEYROUX.

Le mardi à Oradour-sur-Vayres de 14 heures à 18 heures
Le jeudi à Saint-Mathieu de

20 heures à 23 h heures Le vendredi à Saint-Mathieu de 14 h heures à 18 heures.

Au cours de l'année nous organisons différentes manifestations :

- Tournoi de Tarot au cours du mois d'octobre
- Différents repas afin que les adhérents et leurs conjoints partagent un moment convivial
- Un voyage d'une journée (11 juin 2022)

Nous sommes une association dynamique d'une cinquantaine d'adhérents (adhésion 20 €). Si vous

souhaitez vivre des moments d'échanges agréables vous pouvez nous **contacter** au 05 55 00 37 53



ORADOUR BOWLING CLUB

Club has been going for 7 years since it's inception in 2013.

We have always had good support from our Marie and this continues with our new Mayor.

Since starting we have continually upgraded and accumulated equipment and have a facility to use up to four mats at each meeting.

Our membership has always been constant during this period although it has changed throughout the years because of people coming and going as in any community.

We though have always had a waiting list for people wanting to join It was always the clubs intention to have a mixed community of both English and French although being an English activity it is mainly the English people who form our membership.

We are known for our friendliness and although competitive in play the spirit of the club is generally social.

Over the years we have tried to incorporate more social activities and this coming year we are planning to have BBQ's, a club lunch as well as two further social event and our usual Christmas Dinner prior to Christmas. All these events will be open to members and their families even if they are not members of the club.

The club also offers opportunities for play to those visiting friends and family in the area.

We have always tried to promote the game and to encourage those who have never played the opportunity.

We offer two evening free for those who may want to try.

We are also happy for those who do know the game to come along but cannot guarantee immediate membership We meet every Monday eve-



ning at 6.30 at La Chapelle (just above the new Salle de Fete) in Oradour Sur Vayres where we also have the facility to play in the afternoons during the week if we wanted to.

If you would like to know more either just come along and talk to one of our committee members.



Le club existe depuis 7 ans depuis sa création en 2013.

Nous avons toujours eu un bon soutien de notre Mairie et cela continue avec notre nouveau Maire. Depuis le début, nous avons continuellement amélioré et accumulé de l'équipement et avons la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre tapis à chaque réunion.

Notre adhésion a toujours été constante pendant cette période bien qu'elle ait changé au fil des ans en raison des allées et venues des gens comme dans n'importe quelle communauté. Cependant, nous avons toujours eu une liste d'attente pour les personnes souhaitant se joindre.

Le club a toujours eu l'intention d'avoir une communauté mixte d'anglais et de français, bien qu'étant une activité anglaise, ce sont principalement les anglais qui forment nos membres.

Nous sommes connus pour notre convivialité et bien que compétitif dans le jeu, l'esprit du club est généralement social.

Au fil des ans, nous avons essayé d'intégrer plus d'activités sociales et cette année, nous prévoyons d'organiser des barbecues, un déjeuner de club ainsi que deux autres événements sociaux et notre dîner de Noël habituel avant Noël. Tous ces événements seront ouverts aux membres et à leurs fa-

milles même s'ils ne sont pas membres du club. Le club offre également des opportunités de jeu à ceux qui rendent visite à des amis et à la famille dans la région.

Nous avons toujours essayé de promouvoir le jeu et d'encourager ceux qui n'en ont jamais profité. Nous offrons deux soirées gratuites pour ceux qui voudront essayer.

Nous sommes également heureux que ceux qui connaissent le jeu viennent mais ne peuvent garantir une adhésion immédiate.

Nous nous retrouvons tous les lundis soir à 18 h 30 à La Chapelle (juste au-dessus de la nouvelle Salle de Fête) à Oradour-Sur-Vayres où nous avons également la possibilité de jouer les après-midi en semaine si nous le souhaitons.

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes d'Oradour-sur-Vayres a renoué avec l'animation en organisant – conjointement avec l'association Gare ô Son - son premier Festival d'automne le 31 octobre dernier. En ce long week-end de Toussaint, le site des Chapelles s'est éveillé très tôt aux rumeurs d'un vide grenier, puis les randonneurs sportifs ont pu profiter des couleurs d'automne sur les chemins ruraux au long des dix kilomètres du parcours, tandis que les chineurs faisaient des affaires auprès des nombreux exposants de la brocante. La météo clémente de la matinée a permis de bénéficier d'une très bonne fréquentation et les gourmands on pu se retrouver à midi en terrasse pour se régaler des burgers maison, des animelles d'agneau et du poulet mariné servis par les cuistots bénévoles du snack.

L'après-midi pluvieux n'a que peu perturbé l'organisation puisque le spectacle du Cirque Super (avec des artistes locaux) a pu se dérouler dans la grange ainsi que le concert prévu en fin de journée. Quant à la soirée, un dîner spectacle occupait l'Espace Morange, où l'ambiance cabaret, la garbure béarnaise et l'excellente prestation des musiciens ont enthousiasmé les convives.

Un beau succès donc pour cette reprise d'activité du Comité des fêtes, qui n'aurait pas été possible sans la collaboration avec Gare ô Son, une nouvelle association communale à vocation culturelle qui maîtrise l'organisation de spectacles tandis que nous savons parfaitement gérer une manifestation



Si vous souhaitez en savoir plus, venez simplement parler à l'un des membres de notre comité.

de plein air. Une complémentarité de compétences qui fut un gage de réussite. L'expérience prouve



ainsi que c'est par la solidarité associative que nous arriverons à redynamiser la vie festive de notre commune. Un seul regret cependant c'est que vraiment très peu de nos concitoyens se soient déplacés pour assister à la soirée cabaret, alors que les critiques furent nombreuses durant les deux années passées nous reprochant de n'organiser aucun évènement. Nous sommes cependant très heureux d'avoir pu offrir un spectacle de qualité aux quelques oratoriens néanmoins présents, ainsi qu'à nos amis des communes voisines, qu'ils soient de Saint-Laurent-sur-Gorre, de Cussac, de Rochechouart, voire même de Limoges, qui n'ont pas tari d'éloges sur l'excellent moment passé à Oradour.

Maintenant l'objectif c'est la fête de juillet 2022 et nous mettrons tout en œuvre pour que notre commune retrouve le lustre des étés passés.



ASSOCIATION GARE Ô SON

Créée en 2020, l'association Gare Ô Son a pour vocation d'organiser des évènements musicaux sur notre commune, voire sur la communauté de communes. Partant du constat que ce genre de spectacle n'était jamais plus présenté à Oradour, si l'on excepte le Festival estival de rock à la Monnerie monté par nos amis de l'asso La Récrée, force était de constater que les mélomanes n'avaient que rarement l'occasion de se régaler sur notre territoire et qu'il fallait remédier à cet état de fait. Forte d'avoir dans ses bénévoles un ancien organisateur de concerts, au carnet d'adresses bien fourni en artistes régionaux, Gare Ô Son n'est pas tournée vers un style de musique précis, rock, musique de chambre, comédie musicale, jazz, tous les genres seront représentés dans les évènements que l'association organisera).

Pandémie oblige, il aura fallu attendre le 31 octobre 2021 pour enfin voir la scène de l'Espace Robert Morange occupée par des musiciens. Dans cette très belle salle, aux installations dignes d'un music-hall urbain et à l'excellente acoustique, Gare Ô Son s'est associée pour l'occasion au Comité des fêtes pour produire un groupe limougeaud de premier plan, Anna Boulic et son « projet de meurtre », une relecture très lyrique des chansons noires du répertoire, thème parfait en ce jour d'Ha-



loween ! Dans un décor très cabaret, le public s'est régalé et les organisateurs n'ont pu que se féliciter de la belle réussite de cette soirée.

L'union de deux associations locales a ainsi pu permettre de monter une manifestation d'ampleur et de renouer avec l'animation festive et culturelle dans notre commune, bien triste depuis le début de la pandémie. Nous ne pouvons que souhaiter que de telles initiatives se développent et qu'ainsi le dynamisme associatif d'Oradour-sur-Vayres retrouve de sa splendeur. Nous vous donnons donc rendez-vous pour un prochain concert !

2021 : UNE ANNÉE CONTRASTÉE POUR LE FCCO



Le premier semestre voit toutes les compétitions et manifestations annulées à cause du COVID 19. Mais pendant toute cette période, nous avons maintenu nos entraînements plusieurs fois par semaine dans le respect des règles sanitaires imposées.

Nous avons ainsi pu garder le lien social avec les licenciés et leurs parents de nos catégories jeunes. Ce lien a permis également d'organiser, par le biais de nos membres et supporters deux magnifiques tombolas ainsi que la réalisation de notre calendrier 2021.

Pendant cette période, et à travers de nombreuses réunions en visioconférence, nous avons préparé activement la nouvelle saison de football. L'encadrement de nos 16 équipes était en place fin juin 2021.

Enfin, début août, nous pouvons pratiquer notre sport dans de bonnes conditions. Nous étions inquiets de connaître l'impact de la crise sur la prise

de licences et nous avons tout mis en œuvre pour accueillir nos licenciés et rassurer les parents.

Pour la saison qui commence nos effectifs sont en progression de +20 % avec 236 licenciés dont (45 dirigeants et 79 nouveaux licenciés pour cette saison). Le FCCO qui avait lancé le Foot féminin il y a bientôt 15 ans est récompensé de ses efforts avec 80 joueuses licenciées soit 42 % de nos effectifs. 2021 a débuté avec beaucoup de doutes, mais ce deuxième semestre nous permet d'envisager l'avenir sereinement. Le football est de nouveau bien présent sur l'ensemble des stades de nos différentes communes et diverses rencontres sont proposées chaque week-end à nos supporters.

Nous remercions les municipalités et nos partenaires qui nous ont accompagnés et maintenu leur confiance tout au long de cette période difficile.

Pour nous contacter : <https://www.facebook.com/FccoFootballClub> - <https://fcco87.footeo.com/>

JUDO / SELF-DÉFENSE

Le Club de JUDO/Self-défense d'Oradour-sur-Vayres accueille pour la saison 2021/2022 une quarantaine de licenciés, à partir de 5 ans, dans la bonne humeur et la convivialité.

Le JUDO est un sport individuel de combat qui permet d'acquérir des valeurs telles que le contrôle de soi, le respect, la politesse etc.

Les entraînements de JUDO ont lieu le mardi soir de 18 h à 19 h pour les débutants et les micro et

mini Poussins / Poussins, et de 19 h à 20 h pour les Benjamins / Minimes / Cadets / Seniors.

Les cours de self-défense ont lieu le mercredi soir de 18 h 30 à 20 h 30, à partir de 12 ans.

Pour tout renseignement, merci de contacter le Club au 06 61 58 68 48 (Carine) ou par mail: clubjudoratorien@gmail.com.

Manifestation 2022 : Vide grenier le dimanche 5 juin.

LE TTO

Après les différentes phases d'un déconfinement progressif et la fin du couvre-feu, la pratique du Tennis de Table a pu reprendre avec un protocole sanitaire adapté.

L'effectif compte une vingtaine de licenciés âgés de 8 à 79 ans, dont six nouveaux jeunes.

Les entraînements ont lieu le mercredi de 17h30 à 19h30 pour les confirmés et le vendredi de 18h30 à 20 h pour les débutants dirigés par Mario et Ludivine.

À noter : Mélanie et Mario D'ALMEIDA ont été élus à la ligue de Tennis de Table de la Nouvelle Aquitaine, Mélanie fait partie de la commission du développement des féminines et deux actions ont été effectuées.

Pour toutes informations, contacter Mario D'ALMEIDA au 07-50-34-05-85



VÉLO CLUB DES FEUILLARDIERS

Le vélo club des Feuillardiers s'est vu contraint d'annuler le 16^e cyclo cross des feuillardiers prévu en novembre 2020

pour cause de la situation sanitaire.

Le comité des fêtes, ne pouvant organiser la foire du trône, le vélo club pour la deuxième année consécutive a assuré l'intérim du prix Souvenir Eugène Fourgeaud. Cette épreuve a connu un succès sportif mais limité à 49 participants (pass sanitaire oblige). Le vainqueur est Guillaume Gerbaud de l'UVL 87.

Le cyclo-cross initialement prévu en 2020, puis reporté au 16 janvier 2022, a finalement été annulé.

Le vélo club remercie ses amis bénévoles et ses sponsors ainsi que la municipalité sans qui rien ne pourrait être fait.



LA REVUE LILY FAYOL

Les danseuses de la « revue Lily Fayol » accueillent les jeunes ainsi que les adultes désireux de découvrir le monde de la danse.

Les répétitions ont lieu les samedis de 14 h à 17 h. Venez nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur.

Nous sommes à la disposition de toutes les organisations de manifestations festives pour leur proposer un spectacle personnalisé.

Contact: Mme Nardou Sylvie 06 88 14 95 29.





COMITÉ DES FÊTES

M. Bernard DARFEUILLES et M. Olivier MAZEIRAS

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 31 92 92 | www.oradourenfete.fr | oradourenfete@sfr.fr

CLUB DES AINES « LES AMIS DE LA GAÏETÉ »

M. Pierre MONSERAND

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 07 46 75 73 | clubdesainesoradour@gmail.com

ORADOUR EN FLEURS

Mme Christine LEMOINE

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 31 92 92 | lemoine_christine@orange.fr

FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET HANDICAPÉS (F.N.A.T.H.)

Mme Hélène DEMAY

Bournazeau – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 78 53 16 | alain.demay777@orange.fr

UNI-PRO DES FEUILLARDIERS

M. Bruno DESCUBES

Rue Louis Pasteur – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 78 18 36

LUDOTHÈQUE

M. Albert CHEYROUX

Fontendreau – 87440 Saint Mathieu
05 55 00 37 53

L'ART DU CHAPEAU

Mme Elly SMIT-SCHOENMAKER

La Pomeroulie – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 78 77 10 | la.pomeroulie@orange.fr

G.V.A. (GROUPEMENT DE PROFESSIONNELS DE L'AGRICULTURE)

M. Denis LECOQ

Laubanie – 87150 Saint Bazile
05 55 78 23 36 | lecoq.de@wanadoo.fr

COMICE AGRICOLE

Mme Agnès ESNARD

Puymoreau – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 78 12 80

LA RÉCRÉ

M. Tony BONNEAU

6, le Masseix – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 95 54 12 66 | tony.bonneau@club-internet.fr

GARE Ô SON

Mme Jacqueline DARFEUILLES

87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 14 84 33

VAYRES ORADOUR DÉFENSE ENVIRONNEMENT (VODE)

M. Laurent MARTIN

21, Les Brégères – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 08 17 63 56 | vodeasso87@gmail.com



AUTRES ASSOCIATIONS

RIRES ET LOISIRS

Mme Annie WAFLART

Maison des Associations – Rue Louis Pasteur – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 78 19 96 | rires-et-loisirs@orange.fr

FOOTBALL CLUB CANTON ORADOUR (F.C.C.O.)

M. Laurent CHAPUT

9, Les Pougès – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 98 34 77 99 | laurent.chaput@orange.fr | <http://fcc087.footeo.com/>

JUDO CLUB D'ORADOUR-SUR-VAYRES

M. Sébastien SALLEMBIEN – Secrétaire et correspondante: Mme Carine LÉBOUC

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 61 58 68 48 (heures repas) | www.judoratorien.com | clubjudoratorien@gmail.com

TENNIS DE TABLE ORADOUR (T.T.O.)

M. Mario d'ALMEIDA

Les Chouettes – 87150 Oradour-sur-Vayres
07 50 34 05 85 | dalmeida.mario@orange.fr

TENNIS CLUB

M. Olivier GABORIAU

La Mazaurie – 10 rue des Vanniers – 87150 Cussac
06 80 95 84 59

AMICALE DU CHEVAL BANDIAT TARDOIRE (A.C.B.T.)

Mme Laurette VIMPERE

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 88 26 41 63 | www.cheval.oradour-ffe.com | equib@orange.fr

VÉLO CLUB DES FEUILLARDIERS

M. Jean-Paul CUSSAGUET

12 Résidence des Fontaines – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 80 14 15 06 | augris.isabelle@orange.fr

RANDO-PISTONS

M. Ludovic BRICNET

La Tronchaise – 87150 Oradour-sur-Vayres
5 55 78 10 42

LES BONDIBUFLES (MOTO)

M. Alain EYMARD

Lotissement de la Côte – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 02 88 42

ORADOUR BOWLING D'INTÉRIEUR

M. Geoffrey CONWAY

7 Cour des Calèches – 87150 Cussac
05 55 78 45 24 | geof.conway@hotmail.co.uk

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)

M. Hugo DEKKERS

L'Espinas – 87230 Champsac
06 26 45 38 77 | vanessabacle@yahoo.fr

A.A.P.P.M.A. LA TARDOIRE (PÊCHE)

M. Jean-Jacques Lévêque

12 Rue des Mésanges – La Plaine – 87150 Cussac
06 77 30 82 38 | j-jacquesleveque@wanadoo.fr

CLUB DE DANSE D'Oradour-sur-Vayres « LES FAYOLETTES »

Mme Sylvie NARDOU

9 Le Masseix – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 88 14 95 29 | lesfayolletes87150@gmail.com



ASSOCIATIONS SPORTIVES

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE (F.N.A.C.A.)

M. Paul FOURNIER

La Jaurie – 87150 Champagnac la Rivière
05 55 78 18 47

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE (A.N.A.C.R.)

M. Claude PAULIAT

Les Tourettes – 87440 Saint Mathieu
05 55 00 37 72

ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

M. Jean VERGENEGRE

5 Allée Colbert – 87000 Limoges
06 81 72 77 41



ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

À PORTÉE DE MAINS

Sandra ROCHE

VENTE ET LIVRAISON
DE PRODUITS LOCAUX

31 Chez Blancher
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 06 79 31 49 34
www.aporteedemains87.fr

AGRI-CONSEIL - KYRIEL

Daniel FAURIS

PRODUITS AGRICOLES
QUINCAILLERIE

5 rue Fontaine Élysée
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 23 13

AMBLARD Aurélien

ÉLECTRICIEN

28 Fressignas
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 06 74 91 58 27

ANIMATION LOL

Patrice FORGERON

FÊTES - SOIRÉES DANSANTES -
KARAOKÉ

22 Les Chouettes
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 06 89 44 23 79
arlelopat@yahoo.fr

L'ARLEQUIN

Marie-Jo ZAMPONI

BAR - RESTAURANT

14 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 28 67

ASTIER Jean-Pierre

MAÇON - MENUISIER

1 Le Ponty
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 14 32

AU PANIER D'ANTAN

Marie ALAFORT

ÉPICERIE - FRUITS et LÉGUMES -
CAVE

1 place du 11 novembre
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 44 00 02 55

AXA

Serge BOUTINAUD

ASSUREUR

1 place de l'Église
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 16 76

AXA

Vincent DESCUBES et Gilles RIBIERRE

ASSUREUR

17 rue Louis Pasteur
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 18 36

BARBIER Marie-Laure

FLEURISTE

27 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 24 07

BELLEVILLE Raphaël

BOULANGER - PÂTISSIER

3 rue Louis Pasteur
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 10 34

BILLY Axel

87150 Oradour-sur-Vayres

Port: 06 28 40 17 09

axel.billy@hotmail.fr

TAXI

TRANSPORTS MÉDICAUX ASSIS

BLANCHARD Patrice

INFOGRAPHISTE 3D

1 La Morelle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 23 89

BOULANGERIE LECOMTE

BOULANGER - PÂTISSIER

13 rue Louis Pasteur
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 55 89 83

BRANDY Sébastien

Garage Renault

GARAGE

21 avenue du 8 mai 1945
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 72 27

BRASSERIE ARTISANALE

GEMM'7

Régis WEISS

VENTE À EMPORTER DE BIÈRES
ARTISANALES FAITES SUR PLACE

2, Parade
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 07 71 64 63 62
gemma7@posteo.net
www.brasseriegemma7.fr

NOUVEAU

BUISSON Christophe

PHOTO ET VIDÉO AÉRIENNE
PAR DRONE

23 Résidence du Parc
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 28 85
Port: 06 60 66 61 87
christophe.buisson116@orange.fr

BURBAUD Jean-Pierre

PLOMBERIE - SANITAIRE -
CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ

6 Fougeras
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 27 98
Port: 06 88 15 77 34

CARVALHO Raphaël

Top Garage

GARAGE - ENTRETIEN MATÉRIEL
MOTOCULTURE

19 avenue Georges Guingouin
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 12 64
Port: 07 89 93 33 32

CENTRE DE TRI POSTAL

COURRIER

11 Chemin des Garennes
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 36 31

CERTHERM

CONCEPTION, RÉALISATION ET
MAINTENANCE EN ÉQUIPEMENTS
THERMIQUES

21 rue de Pouloueix
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 33 23 13

NOUVEAU

CHABERNAUD RÉNOVATION

Chabernaud Fabien

COUVERTURE - MAÇONNERIE

3 Place de l'Église
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 06 17 14 62 96
vanessa.foussette@orange.fr

CHAPUT Alain

CARRELAGE - PEINTURE -
RAVALEMENT

6 Les Broses
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 10 15

CHEZ MARTH

Denis LATOUR - Morgane PLASTRE

PENSION POUR CHIENS ET CHATS

Le Rivaudou
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 06 77 72 43 20
Site: www.chezmarth.com

CHRISTINE COIFFURE

COIFFEUSE

18 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 11 42

CRÉDIT AGRICOLE

BANQUE-ASSURANCE

13 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 08 92 89 20 50

DABINETT Diana

La Galerie de Gabriel

GALERIE D'ART - COURS DE
DESSIN

6 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 21 98

D'ALMEIDA Mario

CONSEILLER IMMOBILIER

Les Chouettes
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 07 50 34 05 85
mario@devillia-immobilier.fr

DECONCHAS Jacques

CNCL SARL

NÉGOCE CHAMPIGNONS, NOIX,
CHÂTAIGNES

4 rue Jean Giraudoux
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 24 26

DESSIMOLIE Samuel

PARC ET JARDIN - PÉPINIÉRISTE

Les Chouettes
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 71 42 10

DIDIER Franck

PEINTURE - PLACO - CARRELAGE
- RAVALEMENT

8 rue Jean Fredon
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 06 32 55 78 45
Tel: 05 87 21 88 92

DUTHEIL Hugo

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

20, La Monnerie
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 06 87 00 43 32
hugodutheilelec@gmail.com

ÉCO-HABITAT

Stéphane NAVET

AMÉNAGEMENT HABITAT

CHAUFFAGE

4 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 07 60 39 32 19

ÉNERGIE CONFORT 87

Maxime BURBAUD

VENTE DE COMBUSTIBLES DE

CHAUFFAGE, GRANULÉS ET
BÛCHES DE BOIS DENSIFIÉ

6 Fougeras
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 06 48 73 62 85

FERME DE LAUSANE

Sophie Boulesteix

PRODUCTION ET VENTE DE

CANARDS GRAS

Bellevue
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 06 80 40 84 80

GARAGE GIRAudeau

Garage Ford

GARAGE

32 rue Pierre Chambord
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 10 82

IDÉE BOIS CONSTRUCTION

Loïc LAPELLEGERIE
et Emmanuel DUDOGNON
 CONSTRUCTION BOIS CHARPENTES
 Les Garennes
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 06 41 61 18 02
 lapellegerie.loic@orange.fr

NOUVEAU

JD ACHAT-VENTE

Damien JOANNIN
 NETTOYAGE ET RECHERCHE
 DE VÉHICULES SERVICE
 ADMINISTRATIF DE CARTE GRISE
 9, Morinas
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 07 81 02 42 16
 jdachat-vente@cartegrise.ligne.com

JOURDAN Benjamin

J.S.B. Plomberie
 PLOMBERIE - CHAUFFAGE
 31 Chez Blancher
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 06 32 81 69 35

JOWETT Brendan

ORFÈVRE
 La Contie
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 10 01 73
 Port: 06 04 45 86 64

LA BERGERIE

M. et Mme RENAUD
 HÔTEL - RESTAURANT
 15 La Côte
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 29 91

LA POSTE

POSTE - BANQUE POSTALE
 22 rue Louis Pasteur
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 50 84

LABROCHERIE Jean-Marc

COUVERTURE
 46 La Monnerie
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 03 66 00
 Port: 06 80 63 23 05

LEGGETT IMMOBILIER

Kevin ANDREWS
 AGENCE IMMOBILIÈRE
 9 rue René Lathière
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 44 48

LE CELTIC

Aurélië JEUDY
 TABAC - PRESSE - CADEAUX -
 LOTO
 9, rue du Général de Gaulle
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 12 83

LE MOGNE Claire

APICULTRICE RÉCOLTANTE VENTE
 DE MIEL et PRODUITS de la
 RUCHE
 La Tronchaise
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 06 88 97 52 40
 delaruchealatartine@gmail.com

LESCOP Antoine

MARÉCHAL FERRAND
 20 La Côte
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 15 28

LHOTTE Françoise

RETOUCHES CRÉATIONS COUTURE
 sur rendez-vous
 4 le Gros Bos
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 50 55 09 84
 auxfilsdesenviesfl@gmail.com
 facebook: Aux fils des envies

MARCHAL Didier

MAÇONNERIE
 Le Boucheron
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 57 33

MARZIN Didier

RAMONAGE
 20 Les Chouettes
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 06 77 32 00 28

MORONVALLE Patrice

MENUISERIE, AGENCEMENT
 INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR,
 RÉNOVATION, ISOLATION, POSE DE
 CUISINE ET SALLE DE BAINS
 37 Parade
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 61 42
 Port: 06 29 32 14 00
 patrice.moronvalle@orange.fr

NOGENT Thierry

MAÇONNERIE, RÉNOVATION,
 PEINTURE, PLAQUES DE PLÂTRE
 La Maurie
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 06 11 65 47 74

ORADOUR IMMOBILIER

Mary VELTHOEK
Philippa TUNSTALL
 AGENCE IMMOBILIÈRE
 11 rue du Général de Gaulle
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 15 67

PENIFAURE Guillaume

AD Autodistribution
 GARAGE
 34 Les Pouges
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 58 82 03

POLETZ Armand

CHARPENTE - MENUISERIE
 Villeneuve
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 06 76 52 55 97

PRESSING

Mme LERONDEL
 PRESSING - BLANCHISSERIE
 15 rue Louis Pasteur
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 24 17

RATIER Évelyne

COIFFEUSE à DOMICILE
 38 Les Pouges
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 06 22 12 74 87

REBEIX Gilbert

AFFÛTEUR
 24 avenue Bernard de Ventadour
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 09 84 02 08 45

RICHARD Jean-Marie

ANIMATIONS MUSICALES
 71 Les Ollières
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 06 85 27 24 67
 j.richard35@orange.fr

Entreprise RIVET

RÉPARATION ET VENTE DE
 MATÉRIELS AGRICOLES et BTP
 2 Curebouteille
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 06 22 11
 Fax: 05 55 06 22 23

ROOK Rachel et Karl

ÉCRIVAINS PUBLICS
 9, rue Pierre Chambord
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 50 23 99

SABLÉ Bruno

RÉPARATION ET VENTE DE
 MACHINES à COUDRE PETIT
 ÉLECTROMÉNAGER
 13 rue Louis Pasteur
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 09 51 59 31 43
 Port: 06 38 92 61 24

SARL RANNOUX BARBIER

POMPES FUNÈBRES - TAXI -
 AMBULANCES
 23 avenue Bernard de Ventadour
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 17 22

SCOPEMA

ENTREPRISE de FABRICATION de
 SIÈGES AUTOMOBILES
 Route de Pouloueix
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 11 49

SELLEY John

ENCADREMENT D'ART
 1 rue du 19 mars 1962
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 09 77 00 66 38
 encadrement.oradour@gmail.com

SOULAN Christian

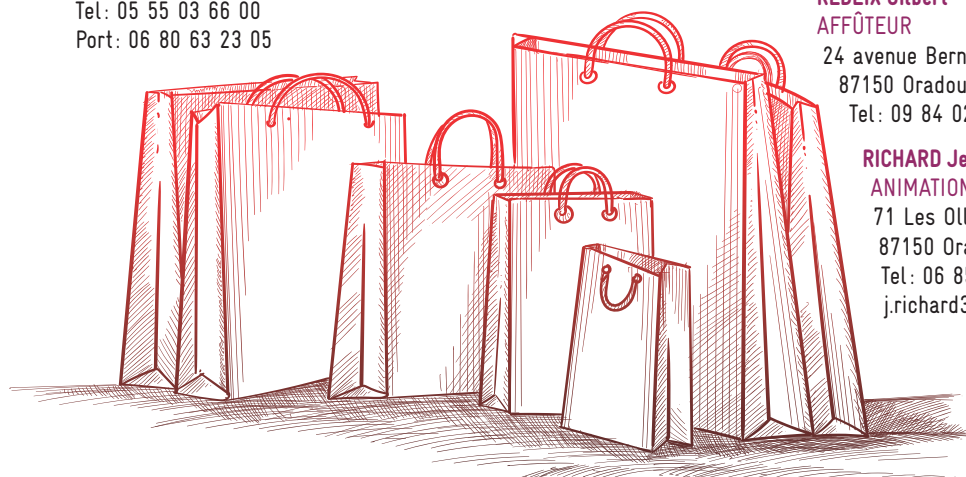
ÉBÉNISTE - RESTAURATION EN
 MOBILIER
 16 Rue Pierre Chambord
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 70 90 44

U EXPRESS

Stéphane MONNERAYE
 ALIMENTATION
 1 Rue Jean Ségurel
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 48 83 75

ZAMPARO Edwige

CONSEILLÈRE INDÉPENDANTE en
 IMMOBILIER - SAFTI
 20 Beauséjour
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 09 61 40 07
 edwige.zamparo@safti.fr



CLINIQUE de l'ARAUCARIA

Philippe BIRON
Sophie KAKZOROWSKY
 15 Avenue Fontaine Élysée
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 10 07

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

DELAGE Frédérique

3 rue de Beauséjour
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 16 95

DENTISTE

Pharmacie de la Tardoire

M. Sébastien DECOUTY
 2 rue du Général de Gaulle
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 10 23

PHARMACIENS

MAVEYRAUD Laurent

10 rue de Pouloueix
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 11 46

MÉDECIN

SARL RANNOUX BARBIER

21 avenue Bernart de Ventadour
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 17 22

AMBULANCIER - TAXI

Armelle GUEGUEN

Cabinet médical Les Tilleuls
 16 bis rue Raymond Poulidor
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 63 55 38 70
ORTHOPHONISTE



MAISON DE SANTÉ

27 Avenue Georges Guingouin - 87150 Oradour-sur-Vayres

BACLET Marie-Claire - CHASSAC-GÉROUARD Liliane

DESSOUDEIX Claire

Tel: 05 55 78 13 10

MÉDECINS

GAUTHIER Marlène - CHANEL Stéphane - DEFAYE Vanessa

Tel: 05 55 78 21 95

SOINS INFIRMIERS

CROIX ROUGE

Tel: 05 55 78 20 33

SOINS INFIRMIERS

RIOS DE ALMEIDA Fernanda - KRUPSKA Agata

BERROS Jérémy

Tel: 05 55 78 14 83

KINÉSITHÉRAPEUTES

HERVÉ Aurore

(tous les mardis) Tel: 06 13 06 96 51

SAGE FEMME

RAMPNOUX Estelle

(tous les jeudis) Tel: 06 84 16 23 33

PSYCHOLOGUE

SICARD Camille

(tous les mardis et mercredis) Tel: 06 70 53 59 09

OSTÉOPATHE

DENIAU Thomas

(tous les lundis) Tel: 06 40 66 54 73

DIÉTÉTICIEN

BUREAU DE LA VÉRANDA

mairie

Conciliateur de justice

M. Rougier

Le 2^e jeudi de chaque mois,
 de 9 h à 11 h

sur rendez-vous

Tel: 06 25 69 37 53

M.S.A.

Le 2^e et 4^e jeudi, toute la
 journée

sur rendez-vous

Tel: 05 44 00 04 04

Mission Locale Rurale

M. Sylvain Jallat

Le mardi

sur rendez-vous

Tel: 05 55 70 45 74

F.N.A.T.H.

Le 1^{er} vendredi de chaque

mois pairs de 9 h à 11 h

Uniquement sur rendez-vous

Inscription obligatoire

Tel: 05 55 34 48 97

Pouce Travail

<http://www.poucetravail.com>

3^e vendredi de chaque mois

de 9 h à 11h30

sur rendez-vous

Tel: 05 55 02 03 16



MAISON DES ASSOCIATION

14, rue Louis Pasteur

Assistante sociale

Mme Sophie Noilhac

Le mardi de 9h30 à 12 h sur rendez-vous

Maison Sociale du Département de Saint-Junien: 05 55 43 06 06

Bureau à Oradour: 05 44 00 06 63

Référente autonomie du Conseil Départemental

Mme Gwenaëlle CHAMPEIL

Le jeudi matin de 10 h à 12 h sur rendez-vous

Tel: 05 55 05 02 35

GENDARMERIES DE NOTRE SECTEUR

✓ **Saint Laurent sur Gorre: 05 55 00 00 02 -**

Du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h,

Le dimanche 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

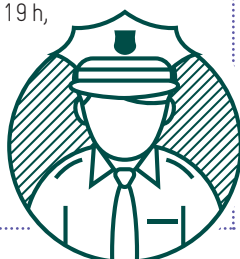
✓ **Oradour sur Vayres: 05 55 78 10 04**

Le mercredi de 14 h à 18 h

✓ **Châlus: 05 55 78 41 11**

Le lundi de 14 h à 18 h

Le samedi de 8 h à 12 h



ILS SONT NÉS...

24 décembre 2020	Eva RESTOUEIX 3 Curebouteille		13 mai 2021	Cassandra RATINAUD CHARPENTIER 8 La Chenin
17 janvier 2021	Francisco VALENTE MARTINS 2 rue du Bercaill		29 mai 2021	Noah NAVARRETE MUSCOLINO 11 Rés. des Fontaines
6 février 2021	Hayden NARDOU 81 Les Ollières		4 juillet 2021	Rose HELIER 50 Les Tuilières
8 février 2021	Gabrielle DEVILLEGER 2 La Tamanie		4 septembre 2021	Anna LACOTTE ROUSSET 2 La Moulinasse
16 avril 2021	Chelsea LANAVE 6 Chemin des Mottes		6 septembre 2021	Romy BARRUYER 35 Av Bernart de Ventadour
22 avril 2021	Bélino WEISS 2 Parade		14 novembre 2021	Émilien DESSERPRIX Fressignas

ILS SE SONT UNIS...

6 février 2021,	Alain MILLOT , 61 ans et Catherine HUGUET , 57 ans, 11 Chemin de la Côte		10 juillet 2021,	Yves MANDON , 61 ans et Valérie MEILLAC , 50 ans, 34 Le Petit Ecubillon
13 février 2021,	Quentin LANAVE 26 ans et Wendy POMMIER , 24 ans, 6 Chemin des Mottes		10 juillet 2021,	Jean NADAUD , 51 ans et Delphine OLIVIER , 29 ans, 7 rue Jean Moulin
19 juin 2021,	Lucas FAYEMENDY , 27 ans et Anaïs BARRIERE , 28 ans, 4 Résidence du Parc		21 août 2021,	Guillaume BARRAUD , 32 ans et Mélanie VIOT , 22 ans, 64 Pouloueix
26 juin 2021,	Didier MARZIN , 48 ans et Tiphonie ALTHMAN , 36 ans, 20 les Chouettes		4 septembre 2021,	Stéphane TREILLARD , 47 ans et Clarisse JONQUET , 46 ans, 60 Pouloueix
28 juin 2021,	Anthony BIENAIME , 30 ans et Coralie FALCOZ , 27 ans, 84 Les Ollières		16 octobre 2021,	Maxime BARRUYER , 32 ans et Sophie GROULX , 30 ans, 35 Av Bernart de Ventadour
3 juillet 2021,	Philip SMITH , 57 ans et Susan DIXON , 56 ans, 22 Les Arcis		13 novembre 2021,	Dylan VRIJDAGHS , 23 ans et Cécilia FOREST , 44 ans, 21 Rue du Général de Gaulle

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

10 décembre 2020,	Jessica LONDEIX , 38 ans - 46 les Grandes Brégères		12 juin 2021,	Jean BARDONNAUD , 87 ans - 24 Villeneuve
27 décembre 2020,	Marie GIRY , 99 ans - 8 HLM le Parc		15 juin 2021,	Jean-Claude MOREAU , 67 ans - 21 bis rue du Gal de Gaulle
10 janvier 2021,	Fernande ROUSSEAU , veuve de Jean AUDOIN, 92 ans - 15 Av B. de Ventadour		24 juin 2021,	André BARUCHE , 81 ans - 54 Pouloueix
14 janvier 2021,	Mireille BAYER , épouse de Laurent FAYEMENDY, 53 ans - 4 Résidence du Parc		25 juin 2021,	Mary FERGUSON , 92 ans - 4 rue Jean Moulin
12 février 2021,	Raymond CHALARD , 80 ans - 7 Résidence des Fontaines		6 juillet 2021,	Jean-François NORMAND , 59 ans - 2 Moulin de la Barbarie
16 février 2021,	Maurice MEILLAUD , 69 ans - 5 la Chenin		15 août 2021,	Ludovic DAGNAS , 42 ans - 20 rue Maupassant 87200 Saillat sur Vienne
16 février 2021,	Yolande MARCK , veuve de Georges PANCRACE, 95 ans - 42 La Monnerie		4 octobre 2021,	Marie Claude KLEB épouse de André ROUX, 80 ans - 45 Rés. les Chapelles
11 mars 2021,	Alfred HÉBRAS , 90 ans - 27 Fressignas		8 octobre 2021,	Angèle LÉONARD veuve de Maurice AUPETIT, 96 ans - 2 rue Jules Ferry
12 mars 2021,	Wanda JURGOWIAK , veuve de Marian GRABDA, 95 ans - 38 rue du Gal de Gaulle		10 octobre 2021,	Denise GIRY veuve de Roger PICOT, 93 ans - 10 La Barbarie
21 mars 2021,	Gérard AUDONNET , 78 ans - 5 Le Point		18 octobre 2021,	Josiane MOINET épouse de François VISTE, 87 ans - 10 Parade
31 mars 2021,	Ian THOMAS , 78 ans - 22 La Tamanie		26 octobre 2021,	Monique LAPISSE , 75 ans - 4 Av B. de Ventadour
9 avril 2021,	René DUBANT , 86 ans - 6 rue Pierre Chambord		1 ^{er} novembre 2021,	Ginette CRASSAT veuve de Henri LEONARD, 85 ans - 1 rue Jean Giraudoux
13 mai 2021,	Andrée DEMONTOU veuve de Emile DUSSOCHAUT, 97 ans - 10 Place de l'Église		28 novembre 2021,	Frédéric CANIN , 47 ans - 3 La Barbarie



ORADOUR-SUR-VAYRES

HONORE SES MAIRES



XVIII siècle

1790 :	Monsieur Jean-Baptiste LATHIERE-LABORDERIE
1795 :	Monsieur François JUDGE de la RIVIERE

XIX siècle

1815 - 1831 :	Monsieur Jean-Baptiste LONGEAUD-LAGRANGE
1831 - 1836 :	Monsieur Etienne Pierre LONGEAUD-DESBREGERES
1836 - 1848 :	Monsieur Léonard DUCOMBEAU
1848 - 1852 :	Monsieur Alexandre LONGEAUD-LAUBANIE
1852 - 1865 :	Monsieur François Théophile LONGEAUD-DESBROSSES
1865 - 1877 :	Monsieur Edouard LONGEAUD-LAUBANIE
1877 - 1883 :	Monsieur Ferréol FERRAND
1884 - 1921 :	Monsieur Marie-Léon ROCHE père

XX siècle

1921 - 1940 :	Monsieur Léon ROCHE fils
1941 - 1943 :	Monsieur Henri DESCUBES
<i>Septembre 1943 - Octobre 1944 : la commune est sous administration préfectorale</i>	
1944 - 1971 :	Monsieur Pierre CHAMBORD
1971 - 1989 :	Monsieur Robert MORANGE
1989 - 2008 :	Monsieur Jean CAPERAN

XIX siècle

2008 - 2020 :	Monsieur Guy RATINAUD
2020 :	Monsieur Richard SIMONNEAU

Publication : Mairie Oradour-sur-Vayres

Directeur de la publication et de la rédaction : Mairie Oradour-sur-Vayres

Rédaction : Mairie Oradour-sur-Vayres

Photos : Mairie Oradour-sur-Vayres

Impression : Rivet Presse Édition – 24, rue Claude-Henri-Gorceix, Limoges

Dépôt légal : 2021

